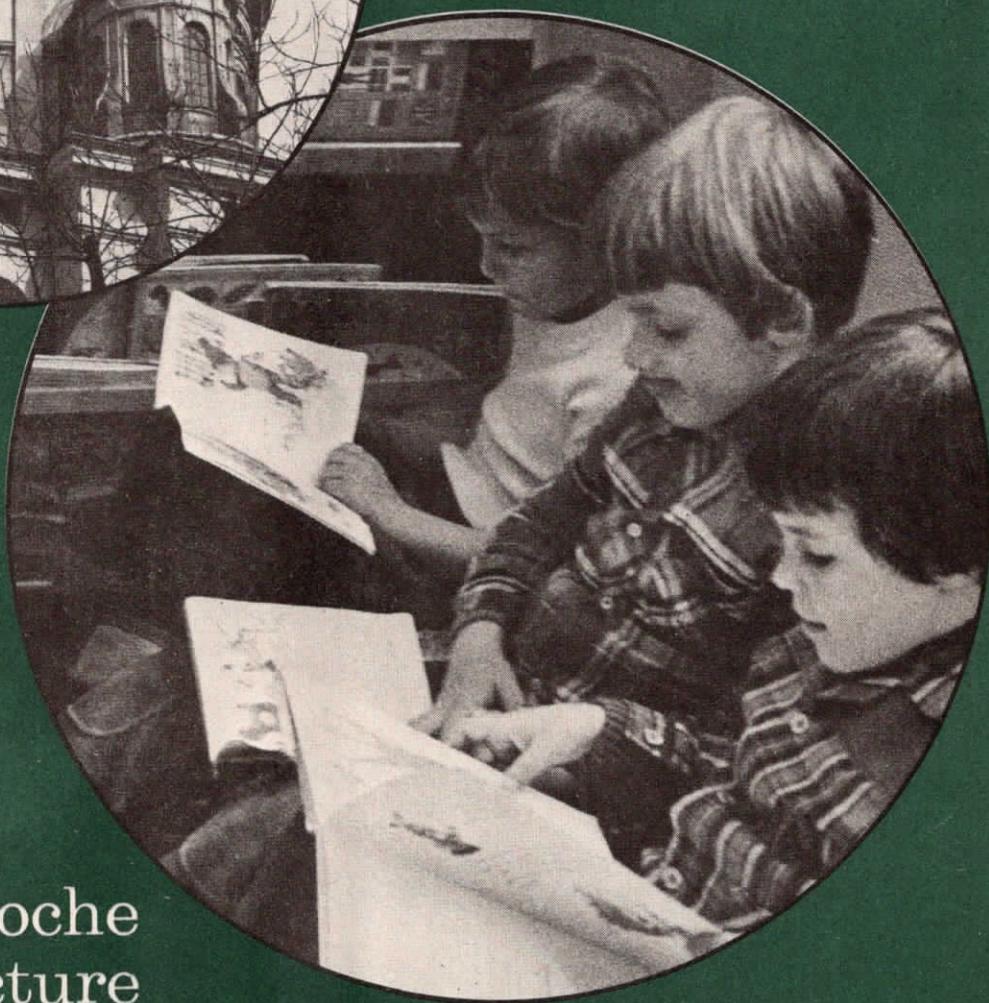
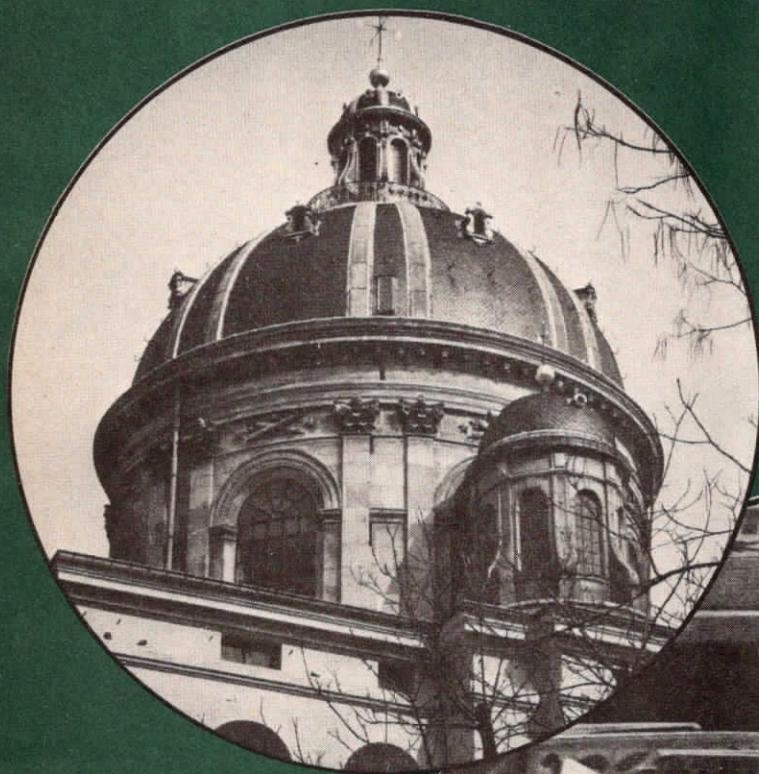


l'éducation

pourquoi
l'Académie
française ?



l'approche
de la lecture

sonovision

***la revue
professionnelle
française
de l'audiovisuel***

***2 éditions:
mensuelle et hebdomadaire***

***Spécimen gratuit sur demande à:
Sonovision-service d
15 rue d'Aboukir-75002-Paris-233 51 27***

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro ordinaire : 4 F
le numéro spécial : 6 F
Abonnement annuel : France 100 F
étranger 130 F

C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre
une bande d'expédition et 2,60 F en timbres

une semaine après l'autre

- 2 l'écume, par Maurice Guillot
- 2 PEEP : du « oui mais » au « non parce que » ?, par Michaëla Bobasch
- 5 rencontre : T.V. scolaire à l'heure franco-allemande, par Pierre Rappo

cette école innombrable

- 6 et vous, l'école ?, entretien avec Andrée Chédid, écrivain
- 7 qu'est-ce qu'apprendre à lire ?, par Jean Foucambert
- 13 vous avez la parole : « ma mère, voici le temps venu... », par Jean C. Charbonnier

à votre service

- 15 l'éducation a retenu pour vous cette semaine
- 16 textes officiels : vous lirez au B.O.
- 16 vous avez la réponse, par René Guy
- 18 pédagogie quotidienne : des calculatrices pour le cours moyen, par Claude Moreau
- 19 documentation : sur l'éducation physique et le sport, par Yves Guyot; autour de l'école, par Christian Cousin, Pierre Ferran, François Mariet
- 21 sur votre agenda

l'homme créateur

- 24 la philosophie comme mélodie, par Anne Carpentier
- 27 panorama - théâtre : le texte tout de même ; le cirque en délire, par Pierre-Bernard Marquet ; cinéma : le divan détective, par Etienne Fuzellier ; exposition : vers le retour du figuratif, par Meyer Sarfati ; livres : un auteur, deux ouvrages d'art, par Pierre Ferran

le monde comme il va

- 29 l'immortalité pour quoi faire ?, par Pierre-Bernard Marquet

34 mots croisés

photos - couverture : Roger-Viollet, A. Munoz de Pablos ; p. 3 : Roger Claudin ; p. 7, 9, 11, 12 : A. Munoz de Pablos ; p. 25 : Pascal Lebrun ; p. 27 : Bernard, C. Bricage ; p. 29, 30, 31, 32 : Roger-Viollet ; p. 33 : Harlingue/Viollet.

l'écume

L'ECUME des événements est parfois tenace et prend même des teintes tragiques. Comme à chaque fois que l'on se dispute la provocation. A un mouvement étudiant parti des universités régionales, on a cru bon de donner, sur les mythes effilochés de 1968, une consécration parisienne en comptant un peu trop sur un monde étudiant en miettes, que les congrès des deux UNEF venaient d'essayer de recoller, chacun de leur côté, sur des slogans de travail et d'avenir qu'on n'aurait pas cru voir reflleurir de sitôt aux frontons du syndicalisme étudiant. Mais, justement, certains n'allaient pas manquer de saisir une telle occasion.

Ce mouvement — qui contraindra tôt ou tard à reconsidérer le décret sur les étudiants étrangers — s'essouffait et n'était plus qu'un incendie aux foyers multiples que leurs propres cendres allaient inévitablement étouffer. Et voilà que les « éléments incontrôlés » et les souffles des déclarations de responsables ou de ministres ranimaient les braises et, de provocations en répressions, de brutalités en discours, inscrivaient une mort d'homme à son passif.

Il y a eu mort d'homme, gratuite, bête, stupide, pour rien. Un mort que personne ne « peut » revendiquer. Et que l'on se disculpe, que l'on s'accuse, que l'on se renvoie les responsabilités, une fois de plus l'écume des événements aura pris la couleur du drame.

Il y avait, à partir de ce décret que l'on dit aujourd'hui mal expliqué mais que les déclarations officielles sont venues conforter dans ce qu'un mouvement spontané avait cru y voir, une réaction somme toute saine et en tout cas généreuse. Même si on peut la taxer de prétexte ou d'alibi, elle fait partie de ces « garde-fous » indispensables à la démocratie. Qu'il y ait eu en haut lieu un souci d'accepter les seuls étudiants étrangers qui aient un véritable statut d'étudiant, soit. Mais alors qu'aucun événement, aucun incident n'avait commandé l'urgence de ce décret, comment reprocher, surtout aux jeunes, d'y avoir flairé des prémisses de racisme et de xénophobie ? N'y a-t-il pas de quoi être surpris de l'ampleur d'un tel mouvement, alors qu'un ministre des Universités, « homme à poigne », fait régner, aux yeux des Français, « l'ordre » sur les campus ?

Bien entendu, comme à chaque fois, on invoque les « minorités », les « manipulations » et les « récupérations ». Mais pourquoi s'obstine-t-on à ne regarder que l'écume ? Pourquoi se refuse-t-on à voir, au-dessous, le grand malaise d'une jeunesse dont, le moment venu, on ne pourra la rendre responsable ? Il y a toujours ceux qui font les brèches et ceux qui s'y engouffrent.

Maurice Guillot

du " au " non pa

LE PRINCIPAL EVENEMENT de ce congrès était indiscutablement le départ du Dr Lagarde et la désignation d'un nouveau président. A l'issue d'un « suspense » de deux jours (dû au mode d'élection au deuxième degré par un comité fédéral composé de soixante-trois membres émanant des différentes académies ou unions régionales, avec possibilité pour les postulants de poser leur candidature non seulement avant le congrès, mais aussi en entrant dans la salle d'élection et entre le premier et le second tour), le choix s'est porté sur Jean-Marie Schléret, un Lorrain de trente-neuf ans, éducateur spécialisé, père d'un enfant de sept ans, membre de la PEEP depuis quatre ans et du conseil d'administration depuis 1979. Il a été élu parmi quatre candidats — dont l'un, François Bonjour, s'est présenté à la dernière minute —, par trente-cinq voix sur les cinquante-neuf membres du comité fédéral présents, après cinq heures de délibérations.

Six ans à la tête d'une fédération qu'il a marquée de son empreinte, cela méritait pour le Dr Lagarde un bilan

PEEP : oui mais " rce que" ?



assis à droite, Jean-Marie Schléret, le nouveau président

Près de neuf cents participants au soixante et unième congrès de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public, du 15 au 17 mai à Pont-à-Mousson.

C'était pour eux le moment de s'interroger sur les acquis d'une réforme dont ils ont approuvé les grandes lignes, l'occasion d'un bilan à la veille du départ d'Antoine Lagarde parvenu statutairement à l'expiration de son mandat.

Congrès-bilan, mais aussi congrès de l'avenir concrétisé par le choix d'un nouveau président, Jean-Marie Schléret, qui aura pour tâche de donner un second souffle à une fédération en perte de vitesse (le nombre d'adhérents est passé de 445 500 en 1979 à 410 000 en 1980).

auquel a été consacrée la première partie de ce congrès. En dépit d'un rapport d'activité voté à 93 %, il souffrait un vent de contestation. « Faut-il accepter, au nom de la concertation, de cautionner tant d'expériences malheureuses parce qu'irréfléchies et mal préparées ? Pourquoi dire « oui mais » au lieu de « non parce que » ? », demandait une déléguée de Mulhouse. Il est vrai qu'en acceptant — avec certaines réserves dont on n'a pas tenu compte, ou sous certaines conditions qui n'ont jamais été remplies — des réformes qui lui semblaient valables mais dont le résultat n'est guère concluant, la PEEP du Dr Lagarde a souvent donné l'impression de cautionner la politique du ministère de l'Éducation. C'est le cas notamment pour le collège unique dont la mise en place n'a pas été assortie des mesures jugées indispensables (formation des enseignants, moyens suffisants pour l'éducation manuelle et technique, une certaine autonomie des établissements). « Tout est faussé à la base du fait que 30 % des élèves passent en sixième sans avoir la pos-

sibilité d'y réussir » a reconnu Antoine Lagarde. La participation ? « Le ministre n'a rien compris et rien fait. Il n'a pas saisi ce que nous, parents, apporterions dans l'éducation », a-t-il ajouté, notant cependant quelques aspects positifs, par exemple le fait que le ministre ait saisi l'importance de l'ouverture de l'école sur la vie.

C'est cette analyse négative qui a sans doute amené certains intervenants à réclamer à la tête de la fédération « un homme ou une dame de fer ». Il est vrai que l'extrême diversité des parents de la PEEP fait apparaître une « bivalence », les opinions oscillant entre l'ouverture et le conservatisme. C'est ainsi que l'on a vu les uns se prononcer, au cours des débats, pour un rétablissement de l'enseignement de la morale, stigmatiser « l'échec de l'autodiscipline » et insister sur la nécessité de l'encadrement et de la surveillance des élèves, tandis que d'autres soulignaient plutôt « la crise de confiance actuelle » entre parents et enseignants et appelaient au rétablissement de cette confiance.

Tel semble bien être l'objectif du nouveau président de la PEEP. Celui-ci a indiqué que sa première démarche serait de prendre contact avec tous les partenaires, tant avec la fédération de parents concurrente (FCPE) qu'avec les syndicats d'enseignants. « Il faut assainir le débat. Nous ferons un certain nombre de propositions à tous nos partenaires, sans exclusive. En retour, nous attendons un dialogue loyal qui fasse passer avant tout l'intérêt de l'enfant » a-t-il indiqué, soulignant toutefois que « le Dr Lagarde avait déjà fait une telle proposition trois ans auparavant ». Mais peut-être cette démarche effectuée par un homme jeune, ayant de par sa profession une sensibilité plus particulière aux problèmes éducatifs et un esprit d'ouverture, sera-t-elle mieux reçue. En effet, par son allure décontractée, ses thèmes d'intérêt (le primaire en priorité) et son passé témoignant d'un besoin d'engagement, d'enracinement dans le concret, Jean-Marie Schléret offre une image de président inusitée pour une fédération réputée « traditionaliste ».

Lui-même est conscient de ce décalage. Cet homme qui n'est pas syndiqué et n'appartient à aucun parti politique, dit n'être à l'aise « *ni à gauche, ni surtout à droite* » et avoue spontanément « *quelques points de désaccord par rapport à des prises de position très locales de membres de la PEEP plus portés à accuser systématiquement celui qui est en face qu'à remettre en cause leurs propres conceptions, et à remplacer le dialogue par l'agression verbale* ».

Le nouveau président est-il « l'homme de fer » que certains réclamaient ? Certainement pas si l'on se réfère à l'importance qu'il accorde au dialogue et à la tolérance, au fait « *qu'une pluralité d'opinions puisse s'exprimer au sein de la PEEP* ». Mais il l'est indiscutablement si l'on en juge par la fermeté de ses déclarations. « *L'ère des parents d'élèves-strapontins est terminée. Nous ne voulons plus d'un simulacre de participation* » a-t-il dit d'entrée de jeu, assurant qu'une certaine fermeté dans les positions est le corollaire indispensable d'un projet

clair et cohérent. L'enseignement primaire (où la PEEP ne compte actuellement que 17 % d'adhérents), la satisfaction d'un certain nombre de revendications préalables à toute éventuelle réforme du second cycle seront ses principaux thèmes d'action. Pour l'enseignement primaire (auquel il est particulièrement sensibilisé en tant que père d'un enfant de sept ans), il mettra l'accent sur « *la participation des parents à l'acte éducatif, étant entendu que celui-ci se différencie de la pédagogie* » et sur l'aboutissement de projets qui lui semblent répondre aux aspirations des parents : établissement pour le CM 2 de « *programmes qui ne soient pas des approximations* » pour éviter l'arrivée en sixième de 30 % d'élèves inaptes à suivre car ils ne possèdent pas de bases suffisantes, et ne pas laisser les instituteurs se débattre dans le dilemme de faire passer des enfants dont le niveau est insuffisant ; atténuation de la rupture du passage de la maternelle au CP. En outre, il compte réexaminer le pro-

jet d'école de la PEEP (élaboré en 1974) dont l'actualisation pourrait faire l'objet du prochain congrès.

Voilà donc la fédération qui change de mains. Changera-t-elle de nom ? Il ne semble pas que la « fédération Lagarde » devienne la « fédération Schléret ». Du moins, le principal intéressé ne le souhaite-t-il pas. Il préférerait que l'on s'en tienne au sigle, la « PEEP ». Il est vrai que la nouvelle direction sera sans doute plus souple et plus collégiale, car Jean-Marie Schléret affirme vouloir travailler en équipe (le conseil d'administration a été réélu à l'exception d'un membre qui ne s'est pas représenté et comporte cinq nouveaux éléments particulièrement intéressés par les problèmes de l'enseignement primaire et technique) et déléguer ses pouvoirs.

Quant au Dr Lagarde, après un discours de clôture particulièrement virulent où il a dénoncé pêle-mêle « *les carences du système éducatif (un enseignement primaire qui ne répond pas à sa mission, une réforme mal appliquée, des professeurs en désarroi parce que non préparés et sans formation continue, une orientation par l'échec opérée en fonction des structures d'accueil sans tenir compte du niveau des connaissances et des motivations des élèves), ses exigences inadaptées aux besoins réels des enfants (priorité à l'accumulation des connaissances et non à la formation de l'intelligence, impérialisme des mathématiques, rythmes calqués sur ceux des adultes, déphasage entre le monde de l'école et celui de la vie), l'échec de la concertation (le poids de l'administration l'emporte, les parents, tenus en laisse, n'ont pas la place qui leur est due) et la féodalité syndicale (le dialogue privilégié de l'administration et des syndicats, le pouvoir injustifié de l'association FEN-SNI-Cornec)* », il s'en est allé — non sans nostalgie — appliquer en privé les quatre grands « axes » de la fédération : « *décentralisation (rentrer au Havre), rythme scolaires (vivre à son rythme personnel), formation continue (médicale) et participation (à sa vie familiale)* ».

Michaëla Bobasch

« **Un besoin d'enracinement dans le concret** » ; c'est ainsi que l'on pourrait définir la personnalité de Jean-Marie Schléret. Après des études théoriques (lettres et psychologie), ce Lorrain (né à Metz le 11 août 1941) issu d'une famille ouvrière (son père était mécanicien dans les services municipaux) a très vite eu besoin « à la fois de contact avec le terrain et d'un certain engagement social ». D'où sa motivation pour la profession d'éducateur spécialisé. D'abord enseignant en sixième et en seconde dans le cadre des accords de coopération technique, il se rend à Beyrouth en 1967 pour mettre en place une formation professionnelle d'éducateurs spécialisés libanais. Conscient de « l'erreur qui consiste à vouloir amener des éléments culturels et techniques que l'on plaque sur des réalités que l'on ne perçoit pas très bien », déçu par les résultats de son travail (« les gens formés ont refusé de revenir à leurs racines et d'essayer de transformer quelque chose ; ils ne sont pas restés dans leur pays »), il a préféré s'occuper d'un institut médico-pédagogique (IMP, établissement pour enfants déficients mentaux).

Contraint de rentrer en France avec sa famille (sa femme, elle aussi éducatrice spécialisée, est libanaise) à la suite des événements du Liban en décembre 1975, il devient alors conseiller technique et pédagogique au Centre régional de Lorraine pour l'enfance et l'adolescence inadaptées (CREAI) puis, en 1979, directeur de la Consultation d'orientation éducative et du Service d'observation en milieu ouvert du tribunal pour enfants de Nancy. Chargé de réaliser dans un esprit pluridisciplinaire des examens psychologiques et médicaux d'enfants en difficulté (maltraités, fuyeurs, délinquants) pour le compte du juge des enfants, ce service, de statut privé (géré par le Comité nancéen de sauvegarde) mais conventionné, a aussi pour mission d'intervenir de manière ponctuelle, limitée mais intensive, en cas d'urgence (par exemple en cas de fugue d'un mineur en pleine nuit, il s'occupera de l'hébergement, du contact avec les parents, etc.).

Sans doute cette confrontation permanente avec des situations d'échec et de détresse (« toutes les scories que véhicule le système », remarque-t-il) sera-t-elle pour beaucoup dans la manière dont ce nouveau président appréhendera les problèmes éducatifs et en particulier celui de l'échec scolaire.

T.V. scolaire

à l'heure

franco-allemande

Pour la première fois, des réalisateurs de télévision scolaire et des enseignants de France et d'Allemagne fédérale se sont rencontrés à l'initiative de l'Office franco-allemand pour la jeunesse dans le cadre d'un télé-atelier qui s'est déroulé les 5 et 6 mai au Centre régional de documentation pédagogique d'Amiens et qui était organisé en coopération avec le CNDP et la télévision allemande.

CETTE rencontre a permis de confronter les démarches allemandes et françaises pour l'utilisation de la télévision dans l'enseignement primaire et dans l'enseignement secondaire et d'analyser le contenu des émissions destinées aux élèves ou aux enseignants. La télévision scolaire est apparue comme un instrument pédagogique dont l'emploi devrait encore se développer et qui doit être maîtrisé. D'ores et déjà, des deux côtés du Rhin, les téléviseurs transmettent dans les écoles des émissions liées à la plupart des disciplines. On connaît celles du CNDP, diffusées sur tout le territoire, auxquelles s'ajoutent des programmes spécifiquement régionaux (par exemple, les émissions de « La France face à son avenir »).

Mais il s'est avéré qu'en matière de télévision scolaire, la France et la République fédérale d'Allemagne s'ignorent : les programmes ne franchissent pas les frontières. Une coopération doit donc s'établir, comme l'a souligné M. Werner Feisst, représentant la commission franco-allemande en matière de télévision. Cette coopération est d'autant plus souhaitable que les échanges franco-allemands

se multiplient.

« Selon une enquête récente, 57 % des jeunes Allemands et 37 % des jeunes Français interrogés déclarent que c'est la télévision qui leur a appris le plus de choses sur l'autre pays », a indiqué M. Wilke, secrétaire général de l'OFAJ, qui a rappelé que presque la moitié des 100 000 participants aux échanges franco-allemands sont des scolaires. Il a ajouté : « La télévision est paradoxalement à la fois le moyen de communication le plus moderne et celui qui est le plus cloisonné nationalement. Le livre, le journal et le film de cinéma passent facilement les frontières. En revanche, il est, à Paris, difficile de voir des émissions allemandes et, à Bonn, de voir des émissions françaises de télévision. Ce qui est vrai pour la télévision en général, l'est encore davantage pour la télévision scolaire. »

L'Office franco-allemand avait déjà organisé une réunion franco-allemande de réalisateurs d'émissions pour la jeunesse. Celle d'Amiens a été essentiellement axée sur la télévision éducative, avec la participation de représentants du CNDP, des centres régionaux de Bordeaux et

d'Amiens, de réalisateurs de télévision venus de Paris, Munich, Cologne, Baden-Baden, et de deux enseignants de Picardie, un professeur de Clermont-de-l'Oise et une institutrice de Saint-Riquier. Les échanges, animés par M. Narcy, directeur du CRDP d'Amiens, ont été fructueux. Les exposés sur le fonctionnement de la télévision dans les deux pays ont révélé des différences importantes. En Allemagne, les programmes sont élaborés dans le cadre fédéral, définis par des commissions dont font partie des enseignants, tandis que des groupes techniques fixent les objectifs pédagogiques. La programmation est décidée par les chaînes de télévision. En France, la centralisation limite l'autonomie. La télévision éducative, en effet, relève du ministère de l'Éducation.

La télévision scolaire est conçue comme l'un des outils de la formation à distance par les multi-médias. Les auteurs d'émissions sont surtout des professeurs qui travaillent avec les réalisateurs de télévision. Après le stade des expérimentations, la télévision éducative doit évoluer, comme l'a montré Mlle Annette Bon, du CNDP. Le recteur de l'académie d'Amiens, M. Loïc Sparfel, est persuadé, quant à lui, que, « *quelles que soient les critiques dirigées contre la télévision scolaire, elle a encore un très bel avenir devant elle* ». Sans doute, « *avec les derniers perfectionnements technologiques, va-t-elle changer sa forme d'intervention* », a-t-il ajouté, en citant le vidéodisque.

Le télé-atelier a donc fait apparaître des différences très nettes entre les conceptions française et allemande de la télévision éducative : les émissions sont plus documentaires en France, plus didactiques en Allemagne où l'on cherche à retenir l'attention de l'enfant par des éléments comiques ou dramatiques. Une telle confrontation sera incontestablement bénéfique et l'Office franco-allemand pour la jeunesse envisage déjà une autre rencontre à Baden-Baden.

Pierre Rappo

et vous l'école ?

Andrée Chédid
écrivain



« NOUS sommes dans un pays où l'instruction a perdu de sa valeur. En Egypte, pour un enfant, aller à l'école c'est un cadeau. Je vois encore, il y a quatre ou cinq ans, ce groupe d'enfants assis le soir dans la rue et lisant avec ardeur de gros livres à la lueur d'un réverbère : lire, apprendre, c'était pour eux la joie de progresser. »

Trop souvent on imagine le poète rêveur, impatient que tombe en lui, en elle, la merveilleuse inspiration de l'Ether. Andrée Chédid

n'est pas de ceux-là. Son œuvre considérable, aux formes diverses (elle couvre les champs de la poésie, du roman, des nouvelles, de l'essai et du théâtre) est arrachée du silence par la force du travail, dans l'effort toujours recommencé de s'affronter avec les mots. Pourtant, rien, ou bien peu, de son éducation pouvait laisser deviner cette destinée : une enfance comme, très certainement, on n'en fera plus, avec, pour toile de fond, un univers disparu sous l'épaisseur de rêveries quasi mythiques, au bord de la nostalgie. Comment peuvent résonner en nous, aujourd'hui, les noms d'Alexandrie ou du Caire, tels que nous les imaginons dans l'entre-deux guerres ? Andrée Chédid vécut une enfance évanouie à la frontière des civilisations et des cultures ; là se croisaient l'Orient et l'Occident, là se rencontraient les cultures arabes, anglaise et française ; « une atmosphère, des mœurs orientales, mais une éducation occidentale délibérément choisie : un drôle de mélange » qui lui permet peut-être aujourd'hui d'affirmer : « Je crois en une morale universelle. »

Pourtant, des débuts de sa scolarité — sur laquelle l'occasion de l'interview l'oblige à revenir un peu malgré elle — Andrée Chédid ne garde pas de grands souvenirs ; aucune grande influence qui surgisse, mais plutôt le sentiment d'une lourde, lente rébellion solitaire contre le formalisme, l'ennui, la stricte rigueur d'un pensionnat catholique pour jeunes filles : les réveils à cinq heures, le matin, suivis des exercices d'écriture avant la première messe, l'uniforme de l'uniforme à bas noirs et la passion de la lecture cachée, toutes ces œuvres de théâtre dévorées en secret. Ce n'est que plus tard, à

l'université américaine du Caire, qu'elle découvrit le sentiment soudain de la liberté : là les élèves montaient des pièces de théâtre, s'exprimaient et, pour les compositions, plutôt que de se cacher les uns aux autres, recouraient à la bibliothèque.

C'est, peut-être, de ces deux expériences que ressort ce qu'elle attend aujourd'hui de l'école : qu'elle permette l'expression la plus libre possible mais pour, ensuite, prendre et reprendre le matériau ainsi révélé : « Lire, écrire, compter, etc., ça ne peut pas s'approcher tout seul ; je crois à un certain labeur. L'« enfant sauvage », je n'y crois pas. L'acrobatie de l'esprit est nécessaire. » Certes, l'école doit permettre à chacun de « développer ce qu'on a au fond de soi ». Elle doit favoriser l'expression dans la liberté et ne pas négliger alors le dessin, le chant, la danse et toutes les possibilités de créer des contacts entre les personnes. Mais la liberté engendre ses propres limites, il faut un terme à la non-directivité ; à trop en user on court le risque de la stérilité, d'un appauvrissement radical et sans objet : « Il n'y a pas d'expression en art s'il n'y a pas de travail. L'école c'est ça, il n'y a pas à la mépriser. Il faut laisser la place à la spontanéité, mais il faut travailler à partir d'elle. Ça n'est pas drôle ? Et pourquoi les choses devraient-elles toujours être drôles ? »

A un moment, Andrée Chédid m'a dit : « Il faut trouver une passion ; une passion suffit pour une vie. » J'ignore si cela avait un rapport avec l'école...

Propos recueillis par
Jean-Pierre Vélis

Dans le cadre de l'Année de la lecture, nous avons publié, dans notre n° 417 du 27 mars dernier, un premier article : « Réflexions sur l'apprentissage de la lecture » d'André Inizan. C'est aujourd'hui un autre chercheur, Jean Foucambert, IDEN, chargé d'études,



qu'est-ce

qu'apprendre à lire ?

qui nous livre sa réflexion à partir des nombreuses recherches qu'il a effectuées, révélant une tout autre approche de l'important problème de l'apprentissage et du pré-apprentissage de la lecture.

1980 est l'Année de la lecture ; chacun sait, dès à présent, qu'aucune décision importante ne sera prise. Car il n'y en a pas de bonnes à prendre.

Tout laisse supposer qu'une évolution profonde s'opère. Le décalage est devenu considérable entre, d'une part, les idées et pratiques majoritaires, héritières du passé dont l'inefficacité fait de plus en plus problème et, d'autre part, des savoirs nouveaux, mal diffusés, créateurs de pratiques déroutantes, minoritaires mais

déjà porteurs de solutions, même si l'école n'est pas encore prête à les adopter.

Il serait aussi dangereux de choisir le statu quo que le changement ; et cependant, il n'y a plus de compromis possible entre les deux.

En effet, contrairement à ce qu'affirme André Inizan, il ne s'est pas dégagé, du séminaire puis du colloque, le moindre accord. S'il arrive que les mêmes mots soient employés, ils recouvrent des présupposés très différents. Le

recul historique peut aider à comprendre le clivage actuel.

Entre 1960 et 1970, l'école s'est trouvée confrontée à un problème de lecture qu'elle n'a pas surmonté. Jusqu'à cette date, le savoir-lire était presque unanimement confondu avec la possibilité d'attribuer un sens à de l'écrit en le transformant en oral. Un peu comme on a cru que la connaissance d'une langue étrangère passait par la possibilité de comprendre un message grâce à la version et de s'exprimer grâce au thème ; quand les exigences de la communication augmentent, une activité de nature totalement différente doit se développer, puisque le message s'élabore ou se traite directement dans la langue étrangère.

Il y a vingt ans, le savoir-déchiffrer pouvait encore paraître suffisant pour 80 % de la population ; et les autres, qui continuaient leurs études, devenaient (ou plutôt étaient devenus) lecteurs pour des raisons étrangères à l'enseignement qu'ils avaient reçu.

La volonté de démocratisation dans les CES a fait apparaître que le savoir-déchiffrer ne pouvait se confondre avec le savoir-lire ; et les professeurs n'en sont pas encore revenus... Les écarts d'efficacité dans l'utilisation de l'écrit vont couramment de 1 à 5 : un peu comme si on décidait de promener ensemble un piéton et un cycliste : à vigueur égale, ils ne parcourent pas le même chemin.

L'affirmation démocratique du tronc commun rendait nécessaire de changer d'enseignement de la lecture ; on a seulement choisi de l'améliorer. On a cherché la solution dans le perfectionnement des méthodes existantes, alors que c'est par leur abandon qu'elle passait ! A problème différent, solution différente. La lecture n'est pas au-delà du déchiffrement, elle est, dès son début, d'une autre nature.

Je passe sur le fait qu'on a longuement demandé à la linguistique

ce qu'elle ne pouvait pas donner : elle se préoccupe de décrire la langue, la lecture est un acte. C'est un peu comme si on attendait du chimiste qui étudie l'eau des informations sur la natation. Si bien que les pédagogues ont puisé dans la linguistique ce qui ne dérangeait pas leur projet et venait, au contraire, le renforcer. La lecture à l'école est la proie d'un bloc fondamentalement homogène, malgré des nuances, qui combine les présupposés historiques du déchiffrement avec la description rigoureuse que la linguistique donne des correspondances entre l'oral et l'écrit. Et moins on règle le vrai problème, celui de la lecture, plus on raffine dans la sophistication et le charlatanisme.

Parallèlement, mais sans rapport avec l'école, se sont développées les recherches sur la lecture grâce à des physiologistes, des psychologues, des informaticiens, des éditeurs, des psycholinguistes, des chercheurs de la formation des adultes, etc. Ces travaux internationaux aboutissent, depuis quelques années, à une description des stratégies que l'individu met en œuvre pour construire une information à partir de l'écrit qui rend définitivement vain l'espoir de former des lecteurs à partir des correspondances oral-écrit.

Chacun pressent qu'il faut quitter la voie connue et se lancer dans une aventure un peu inquiétante. Et si, malgré tout, il existait une manière de faire, ancienne, qui permette de changer sans vraiment changer ? Ne croyez-vous pas qu'en rajoutant un peu de gestulation ici, un peu de comptines là, un peu de phonétique, un peu de phrases qui ont fait leur preuve, un peu d'oral, encore un peu d'oral... non merci ? Sincèrement ?...

Alors, il va falloir faire le saut... Mais le changement est profond et suppose une remise en cause des concepts les plus usuels. Les normes utilisées pour évaluer le savoir-déchiffrer n'ont pas cours

dans le savoir-lire.

Au point où sont les choses, les discussions sur le choix des méthodes sont, à la fois, dépassées et prématurées. C'est d'une réflexion beaucoup plus fondamentale que l'école a besoin, c'est de comprendre ce qu'est la lecture. Les choix seront faciles et fructueux ensuite. Je crois qu'il est possible de provoquer chez les enseignants et chez les parents une prise de conscience, à partir de leur propre pratique, de ce qu'est la lecture afin de mettre en déroute les notions fausses qui sont encore prises comme références de l'action éducative scolaire et familiale.

Quelques points parmi beaucoup d'autres sont singulièrement provocants...

La lecture est attribution volontaire d'une signification à de l'écrit

On fait la différence entre voir et regarder, entendre et écouter... Lire, ce n'est pas voir de l'écrit, ce n'est pas donner une version orale d'un écrit. Qui oserait prétendre qu'il sait lire le latin parce qu'il peut prononcer les phrases qu'on lui présente ?

Lire, c'est être questionné par le monde et soi-même, c'est savoir que certaines réponses peuvent se trouver dans l'écrit, c'est pouvoir accéder à cet écrit, c'est construire une réponse qui intègre une partie des informations nouvelles à ce qu'on est déjà.

Selon qu'il s'agit d'un poème ou d'une recette, d'un journal ou d'un roman, question, exploration de l'écrit et réponse seront de nature différente mais l'acte de lecture est le moyen d'interroger l'écrit et ne souffre pas d'être amputé d'un de ses aspects.

Contrôler la lecture, c'est observer cette démarche complète

C'est mettre en rapport la satisfaction qu'apporte la réponse avec le coût que nécessite sa recherche. Contrôler la lecture, c'est obtenir de l'information sur le questionnement initial, discuter des stra-

tégies d'exploration, mesurer le chemin parcouru ; c'est aussi porter un jugement sur l'écrit lui-même. La lecture n'est ainsi jamais aussi bien contrôlée que par le lecteur ; l'observateur extérieur ne peut guère fournir que des points de repère et un avis extérieur.

Trop de parents et d'enseignants s'imaginent évaluer la lecture des enfants alors qu'ils ne font que mesurer un aspect très particulier que l'enseignement hypertrophie et qui se trouve, en réalité, absent des comportements de lecture. Or, la préparation au contrôle devient, à son tour, l'objet même de l'enseignement et empêche que se développent les stratégies authentiques de lecture.

Lire, c'est explorer l'écrit de manière non linéaire

Pour une multitude de raisons que je ne développe pas ici, on ne parvient jamais au sens d'un texte en additionnant le sens des mots successifs qui le composent. Pour des raisons encore plus évidentes, on n'apprend pas sa langue maternelle ou une langue étrangère en identifiant chaque élément. Le jeune enfant a appris à parler parce qu'il a attribué du sens à un message à partir d'une situation qui l'impliquait, puis à certains éléments plus prégnants qui lui ont permis de faire des hypothèses sur d'autres éléments, tandis qu'une partie importante n'était même pas traitée. Il en va de même avec l'écrit, dès lors que l'enfant l'explore pour en faire du sens. Mais cette démarche demeure impossible, tant qu'on privilégie le passage par l'oral puisque force est, alors, de prononcer les mots dans l'ordre où ils se présentent, de ne pas sauter les mots qu'on ne connaît pas, de ne pas revenir sur ceux que la suite a éclairés, de ne pas inférer du tout vers la partie. Cette démarche d'exploration n'est possible que si l'on prend le risque de se tromper et si on accède au tout avant chaque élément. Parents et enseignants considèrent comme une



faute de lecture de prononcer « godasse » là où il y a « chaus-sure ». Qu'ils expliquent d'abord pourquoi l'enfant n'a pas dit « chaussette » ou « chaumière » ou « rhinocéros »...

Apprendre à lire, c'est deviner d'abord, puis de plus en plus juste

Le développement cognitif de l'enfant, depuis le premier jour, s'est opéré, en inférant, d'une situation fortement implicatrice, le sens de certains éléments de cette situation. D'une manière très grossière, on peut affirmer que l'enfant crée, à partir des situations dans lesquelles il interagit, un système provisoire qui lui permet de prélever des indices pertinents pour classer, nommer, agir... Les indices qu'il choisit pour distinguer un chat d'un chien, pour isoler papa de tous les hommes à moustache sont « opérationnels » par rapport à son système actuel et son projet. Les décalages, les échecs, les conflits vont le conduire à ajuster progressivement ce système.

A cinq ans, donc, ce que l'enfant sait le mieux faire — et que l'adulte ne peut sans doute même plus imaginer ! — c'est créer du sens. Tout ce qu'il comprend, tout ce qu'il connaît, il l'a construit ainsi et personne ne lui a rien donné. Il est prêt à créer du sens si on le plonge dans un milieu non francophone : en quelques mois,

il parlera anglais. Personne ne s'étonne que l'enfant comprenne ainsi des mots qu'il n'a jamais rencontrés et qu'il ne peut ramener à sa langue maternelle ! Car c'est ce qu'il fait depuis sa naissance. Il le fait aussi avec l'écrit de sa vie, de sa rue, de sa télé... Il est prêt à continuer avec l'écrit qu'on lui présente à l'école ; mais, halte ! ici, c'est autre chose, il ne faut pas deviner, il faut ramener l'écrit à du connu en appliquant un code qu'on lui donne ou qu'il découvre à travers quelques phrases privilégiées. Pourquoi ? Parce qu'on ne sait pas et qu'on ne contrôle pas comment un enfant peut attribuer du sens à un mot qu'il n'a jamais vu... La belle affaire ! Voilà cinq ans qu'il ne fait que cela avec ce qu'il entend ! C'est un expert.

L'école choisit d'utiliser d'autres voies...

Lire, c'est traiter avec les yeux un langage fait pour les yeux

Ce n'est pas parce que, dans nos pays (pour des raisons qui ont bien peu de rapports avec la lecture), l'écrit offre une correspondance approximative avec l'oral que lire consiste à retrouver l'oral dans l'écrit. Dans nos pays, comme en Chine, l'écrit est le langage qui s'adresse aux yeux ; il fonctionne et évolue pour la commodité de cette communication visuelle. La correspondance approximative avec l'oral est une caractéristique supplémentaire mais qui n'affecte pas les processus de lecture. On peut toujours traduire de l'anglais en français, mais ce n'est pas en passant par le français que le bilingue comprend l'anglais...

Pour justifier ce passage par l'oral lors de l'apprentissage de la lecture, ne va-t-on pas jusqu'à prétendre qu'il serait plus difficile de distinguer avec ses yeux qu'avec ses oreilles ? Ne va-t-on pas jusqu'à affirmer qu'on peut faire l'économie de la mémorisation des formes visuelles puisqu'on peut toujours les retrouver à partir des formes orales ?

Ainsi, on choisit à l'école d'explorer la langue écrite sans le recours à la mémoire visuelle mais par la maîtrise d'un code de correspondance très approximatif et on se désolé ensuite que les enfants ne sachent pas lire et fassent des fautes d'orthographe !

On confond oralisation, lecture et lecture à voix haute

• **L'oralisation**, c'est l'activité qui permet de constituer une chaîne orale à partir de l'écrit. Dans la pédagogie de la lecture, cette oralisation est supposée permettre l'attribution du sens à ce qui n'en a pas encore. Il est facile de montrer que cette oralisation est très improbable. Les trois mots : « il retient, ils balbutient, le quotient » ne peuvent être oralisés que parce qu'ils sont d'abord reconnus et compris. Chez l'adulte (et chez l'enfant si on ne lui demandait pas de le faire), ce recours à l'oralisation pour attribuer du sens à un mot jamais vu vient en queue d'une série de stratégies et n'est en fait jamais utilisé parce que trop incertain.

• **La lecture**, c'est l'attribution d'une signification à un texte écrit : 20 % d'informations visuelles qui viennent du texte ; 80 % d'informations qui viennent du lecteur ; le reste en information sonore...

• **La lecture à voix haute** est une conduite qu'on greffe, avec un décalage de quelques secondes, sur la lecture. C'est le choix de traduire oralement ce qui a été compris par la lecture. On ne lit pas à voix haute du latin. On l'oralise, tout au plus. Ce message oral que l'on constitue peut être très proche du message écrit ; mais le plus souvent il en diffère, ne serait-ce qu'en introduisant une prosodie, une respiration qui n'est pas sensible à l'écrit, mais aussi en changeant certains mots, en sautant des passages, en allant chercher de l'information très en aval, en résumant certaines phrases, etc. Cette lecture à voix haute n'est pas très différente d'une traduction ; en

tout cas, c'est une interprétation : le lecteur fait à peu près la même chose que le bilingue qui **dit** en français ce qu'il comprend de ce qu'il **lit** en anglais. Entre l'œil et la bouche, il y a la signification. La lecture à voix haute est beaucoup plus complexe que la lecture et on voit mal comment elle pourrait permettre d'apprendre à lire...

Qu'en est-il du code ?

Le code, c'est le nom donné, abusivement, au système abstrait de correspondance qu'on croit pouvoir établir, à un moment donné, entre l'écriture d'un mot et sa prononciation. L'école prétend qu'en inculquant à un enfant ce système accompli, elle en fait un lecteur.

Un adulte qui parle a nécessairement, même s'il ne le formule pas, élaboré une grammaire de l'oral, un système de règles qu'il infère de ses pratiques et qu'il réinvestit pour produire des messages qu'il n'a jamais entendus. Il ne viendrait pourtant à l'idée d'aucun adulte d'enseigner ce système à un nouveau-né pour en faire un parlant !

Bien plus, l'enfant de quatre ans qui, dans le feu du jeu, distingue la carte

« Tu gagnes deux jetons » de

« Tu perds deux jetons » a élaboré un système d'indices pertinents par rapport à son projet. On peut même en discuter avec lui et constater que ce à quoi il se guide n'est pas la trace écrite de ce qu'il entend.

Quand il rencontre « Tu prends deux jetons », il lui faut réorganiser sa prise d'indices, pour des raisons visuelles. C'est une erreur de croire que ce mot nouveau s'ajoute à ceux qu'il connaît déjà ; en fait, ce mot nouveau oblige le système entier à se réorganiser. Ainsi, d'extensions en conflits, d'essais en erreurs, d'équilibres en remises en cause, l'enfant élabore un système qui rend compte de ses pratiques

de lecteur, qui les théorise et les organise. L'enfant comme l'adulte ne peut maîtriser que le système théorique qui correspond à son expérience. C'est ce système qui aboutira — mais progressivement et par confrontation avec la théorisation de l'oral — à un système plus général de la langue dont le « code » n'est qu'une partie. Mais pas avant douze ou quinze ans et à condition qu'il sache déjà parler et lire...

Ce problème du code renvoie en fait au rapport qui existe entre apprentissage et enseignement où il est évident que les mêmes remises en cause sont nécessaires. Comment et quand l'enfant apprend-il ? Lorsqu'il et parce qu'il est enseigné ? A charge pour lui d'investir son nouveau savoir dans des situations réelles ? Ou directement dans les situations réelles ? Sans faire semblant ? Avec des aides nécessairement différentes des interventions construites en vue de l'enseigner ?

Cette réflexion, inséparable de celle sur la lecture, aboutit à des transformations de l'école beaucoup plus radicales et que certains peuvent redouter. Sans doute, des positions pédagogiques en lecture, indéfendables sur le plan théorique peuvent s'interpréter comme le refus de mettre en cause des à priori plus sensibles encore. Ainsi en est-il du statut de l'enfant, du statut du savoir. S'il est vrai qu'on ne peut apprendre qu'en lisant, beaucoup de valeurs sûres, dont nous vivons, peuvent perdre de leur éclat...

J'ai écrit au début de cet article qu'il ne pouvait y avoir de décisions opportunes pour régler le rapport de forces actuel. Néanmoins des mesures sont souhaitables qui permettraient aux idées de mûrir et placeraient chaque enseignant en meilleure position pour ses propres choix. Les problèmes de lecture ont des causes



très profondes, plus profondes que l'école elle-même, et les évolutions seront nécessairement précaires et lentes. Même les mesures en apparence les plus positives seront sans effet si elles n'ont pas comme premier effet de donner la maîtrise du changement à ceux qui en sont les artisans.

dans la formation des instituteurs

Sans parler des mesures générales au niveau de la formation permanente (initiale et continuée) qui aideraient les enseignants à vivre avec les enfants dans le milieu social au lieu de les confiner dans la conduite des leçons en classe, on peut repérer des axes spécifiques à la lecture.

• Donner une information approfondie sur la lecture

On a confondu la description des méthodes pédagogiques avec une information sur la lecture. Les enseignants sont des professionnels qui sauront faire les choix qui leur conviennent pour peu qu'ils accèdent à l'information théorique qui leur fait actuellement défaut.

Les recherches internationales sur les processus psychologiques et physiologiques de la lecture ainsi que les études de psycholinguistique permettent de brosser un tableau encore provisoire mais déjà très cohérent du lecteur et de la manière de le devenir.

L'AFL (1) coordonne actuellement la mise au point d'une bibliographie sur ces travaux et son colloque de février 1980 a esquissé de façon convaincante ce que peut être l'apport des recherches fondamentales à la réflexion des pédagogues.

Il est indispensable que des unités de la formation initiale et des stages de formation continuée soient consacrés à cette information disponible mais non divulguée.

• Donner une formation de lecteur

On demande aux professeurs d'EPS un niveau élevé de performances afin que leur réflexion s'appuie sur la théorisation de leur propre expérience. Il doit en être ainsi pour les instituteurs. Des stages d'entraînement et de perfectionnement à la lecture permettront aux enseignants de mieux comprendre les processus mis en jeu pour lire et pour apprendre et guideront, à partir de leur pratique, le choix des aides à apporter aux enfants. Beaucoup des questions angoissées sur ce qu'il faut faire quand on n'enseigne plus l'oralisation tombent d'elles-mêmes lorsque les enseignants maîtrisent, pour leur propre compte, ces aspects techniques.

• Donner une connaissance des écrits disponibles

L'école doit aider l'enfant à devenir lecteur de l'écrit social et non l'enfermer dans la lecture d'un écrit pédagogique destiné à lui enseigner la lecture. Encore faut-il

connaître cet écrit social ! La formation des enseignants doit donner la priorité à la connaissance des écrits utilisés par les enfants ainsi qu'à l'observation des stratégies d'utilisation, qu'il s'agisse des programmes de télévision, des écrits de la rue, de la publicité, des écrits techniques, des journaux, des BD, des documentaires, des albums, de la fiction, etc.

Une formation au moins comparable à celle des bibliothécaires option jeunesse doit être recherchée, sans parler de sa mise à jour permanente (2). Il est évident que l'instituteur doit être un expert des écrits pour enfants, ce qui, en retour, évitera qu'on les scolarise. Car la lecture n'est pas l'affaire de l'école. C'est également pourquoi la formation des enseignants doit inclure les contacts avec les parents, les bibliothèques de quartier et d'entreprise, les associations afin d'échanger les actions d'information et de formation.

Ces actions existent déjà dans certaines écoles normales ; c'est la preuve qu'elles sont possibles. Elles doivent être étendues, approfondies et systématisées car la lecture n'est pas une « option » de l'école. Il ne fait aucun doute que le moyen le plus rapide de modifier les pratiques pédagogiques consiste à faire partager par les professionnels l'information théorique fondamentale qui résulte des recherches en cours. Les pratiques actuelles ne se maintiennent que parce qu'on joue habilement sur l'ignorance et la culpabilité.

au niveau général de l'école

Ce n'est pas dans la classe mais dans l'établissement (et mieux encore dans des structures communes à l'école maternelle et élémentaire) que se situent les modifications les plus souhaitables.

• Définir une politique cohérente sur six années

Définir le savoir-lire, définir les moyens de l'évaluer, proposer les stratégies à mettre en œuvre, assurer la cohérence et le suivi sur six ans, cette politique de la lecture relève de la responsabilité de l'équipe des maîtres dans son dialogue avec l'environnement. Il est ainsi possible de mieux utiliser les moyens matériels et les compétences de chacun, de faciliter les évolutions par des actions de formation sans risquer l'aventure et sans contraindre les individus.

Ce n'est pas rien que de se lancer dans une évolution qu'on sait longue et qui doit être coordonnée dans l'école au risque d'être dangereuse. C'est beaucoup de prendre la responsabilité collective de situer sa pratique individuelle dans une démarche d'ensemble...

• **Se doter d'une institution commune**

La bibliothèque centrale est ce lieu collectif de circulation et de production de l'information, d'animation et de consultation de l'écrit (3).

En créant une classe de moins qu'il n'y a d'enseignants et en instaurant le libre accès des enfants à la bibliothèque, on permet à un instituteur (et cette responsabilité peut changer chaque année) d'être disponible pour diversifier et entendre les rencontres avec l'écrit et les actes de lecture qui en découlent ainsi que pour coordonner les actions individuelles qui vont constituer la politique générale de l'école.

La création d'une bibliothèque centrale marque aussi une étape vers la réorganisation générale de l'école sur d'autres bases que l'actuel « 1 maître = 1 salle = 1 groupe permanent d'enfants du même âge pendant un an ».

• **Créer deux cycles de trois ans**

Une politique globale à l'échelle de l'école conduit à remplacer la succession des six classes (GS à CM 2) par deux cycles de trois ans sans possibilité de bifurquer ou de redoubler à l'intérieur d'un cycle. Cette organisation suppose :



- a) la définition d'objectifs au terme de ces cycles ;
- b) le refus d'une progression d'enseignement ou d'un rythme pré-établi d'acquisition ;
- c) le choix de l'hétérogénéité qui n'a de sens que si les interactions entre enfants prédominent ;
- d) la recherche d'une individualisation des aides d'enseignement.

Cette organisation par cycle peut se faire quand un enseignant décide de suivre un groupe d'enfants sur trois années ou de faire vivre ensemble des enfants de trois années d'âge.

Ces mesures, au niveau de l'école, ne supposent pas de moyens particuliers, même si certaines dérogations en facilitent la mise en œuvre. Elles ne constituent pas des options qui hypothèquent l'avenir car elles ouvrent, même pour des domaines autres que la lecture, les voies dans lesquelles l'école devra progressivement s'engager.

au niveau

de la classe

On en vient au choix plus précis des actions pédagogiques. Elles sont à inventer à partir de la réflexion collective de l'école sur ce qu'est la lecture et ce qu'est l'apprenant.

Cet effort d'invention peut être aidé par l'analyse critique des pratiques actuelles. Aussi je reproduis la conclusion pédagogique que

F. Smith donne à son livre : **Psycholinguistique et lecture** (4). Il ressort des observations des psycholinguistes qu'il existe au moins...

« douze façons simples de rendre difficile

l'apprentissage de la lecture »

- « 1. Ayez pour but la maîtrise précoce des **règles** de lecture.
- 2. Ayez bien soin que la **phonétique** soit apprise et utilisée.
- 3. Enseignez les lettres ou les **mots**, un à un, en vous assurant que chaque lettre ou chaque mot est acquis, avant de passer au suivant.
- 4. Faites, d'une lecture **mot à mot** parfaite, votre principal objectif.
- 5. **Empêchez** les enfants de **deviner** ; assurez-vous au contraire qu'ils lisent avec soin.
- 6. Encouragez l'**absence d'erreurs**.
- 7. Renvoyez un **feedback immédiat**.
- 8. Détectez et **corrigez** les mouvements des yeux **incorrects**.
- 9. Identifiez les **dyslexiques** éventuels et soignez-les dès que possible.
- 10. Assurez-vous que les enfants ont bien saisi l'importance de la lecture et la **gravité de l'échec**.
- 11. Profitez des leçons de lecture pour améliorer l'**orthographe** et l'**expression écrite** ; insistez aussi pour que les élèves parlent la **meilleure langue possible**.
- 12. Si la méthode que vous utilisez ne vous satisfait pas, essayez-en une autre. Soyez sur le qui-vive pour trouver du **nouveau matériel** et de **nouvelles techniques**. »

Jean Foucambert

(1) Association française pour la lecture (J.-P. Benichou, Ecole normale de Chartres).

(2) Voir les publications de « La Joie par les livres ».

(3) Voir la documentation que publie l'ADACES (29, rue d'Ulm, Paris 5^e) et sa revue **BCD**.

(4) F. Smith, **Psycholinguistique et lecture** (Editions de Retz, parution imminente). Voir également le film du CNDP diffusé le 6 mars dernier : **La lecture fonctionnelle**.

vos opinions

ma mère, voici le temps venu...

LA TENTATION est grande de continuer la chanson : « Maudite Mathilde, puisque te v'là ! » Tant il semble bien que les temps soient venus de faire autre chose que nous pencher sur ce malade : le collègue unique qui, bientôt, le pourrait devenir dans les deux sens du terme.

Les bons docteurs ne manquent pas, qui s'interrogent sur la maladie et publient coup sur coup, qui une circulaire sur la formation continuée des professeurs de collège, qui un vademecum de la pédagogie différenciée au collège, qui des propositions d'éducation nouvelle propres à faire échec à l'échec. Autant de remèdes tous susceptibles de transformer nos pratiques pédagogiques. Autant de remèdes tous impuissants à le faire.

« Il y a quelque chose qui cloche là-dedans » chantonait un poète qui découvrait, au bout du compte, que ce qui importait, c'était peut-être moins « le rayon d'action que l'endroit où (ça) tombe ! ». Et les poètes ont toujours raison, même et jusques avant nos réformateurs. Le rayon d'action de l'Éducation — avec un grand E précisément — est à la mesure hexagonale de l'institution. Et c'est beaucoup. Trop ; car plus lourd est le mécanisme, plus lourd aussi son volant d'inertie, qui faisait déjà dire au docteur Rousselet (1) qu'« il y a un consensus de non-changement où tous les pouvoirs sont d'accord pour penser que les choses étant ce qu'elles sont, elles sont très bien ». Propos sévère qui portait plus sur notre société que sur son école, mais qu'on lui peut appliquer tant celle-ci est bien la fille aînée de celle-là.

Est-ce à dire qu'il n'y ait plus à faire ? Nous ne le croyons pas et nous pensons même que les solutions sont à portée de main, si — et seulement si — on donne à l'autonomie des collègues la part qui lui revient. J'entends par autonomie, moins ce « droit que les Romains avaient laissé à certaines villes grecques de se gouverner par leurs propres lois » (Littré), que

l'indispensable tolérance nécessaire à la mise en place de pratiques adaptées à chaque établissement.

Il n'est point de produit fini qui ne dispose d'une marge de fabrication en plus ou en moins, et qui, par là même, permet l'adaptation à sa fonction. Toute pièce d'un mécanisme se doit de pouvoir « jouer » librement. Trop de jeu serait préjudiciable, à l'évidence, mais tout défaut de jeu bloquerait ledit mécanisme, non moins à l'évidence.

Quand l'autonomie des collègues jouera librement, on sera enfin « capable d'élaborer des stratégies, et [plus] seulement d'obéir à des programmes » (2). C'est-à-dire, de prendre en compte l'ici et maintenant de l'établissement et, modestement mais concrètement, de définir et de mettre en pratique des actions conjoncturelles.

Par exemple : est-il scandaleux de ne point nécessairement tenir les sacro-saints neuf conseils ou rencontres institutionnalisés, et d'y partiellement substituer des heures de concertation pédagogiques ? Est-il scandaleux d'alourdir à 25/28 des classes de cinquième pour dégager un groupe de 15/16 élèves au rythme plus lent ? Est-il même scandaleux d'envisager en fin de sixième que ces quelques élèves plus que handicapés en anglais puissent aborder cependant le niveau cinquième dégagés de tout enseignement de langue étrangère — avec un horaire compensatoire en expression française et en EMT par exemple ?

J'entends bien que ces libertés sont implicitement accordées dans telle circulaire (pour le premier exemple), ou même explicitement lors de telle réunion de chefs d'établissement (pour le second), mais le centralisme qui nous régit ne laisse, dans les faits, que trop peu de « jeu » à ces initiatives-là (et qui cautionnerait aujourd'hui la troisième proposition ?).

Et le professeur le plus ouvert ou l'équipe pédagogique la plus active achopperont si le chef d'établissement, d'abord, n'a pas cette latitude de jeu, s'il n'est pas investi du capital confiance/responsabilité indispensable pour conduire à bon terme une politique propre. Et lequel d'entre nous n'a comme souci premier la bonne marche de son établissement, i.e. la bonne adaptation de nos élèves et leur féconde éducation ?

Une relation de dépendance est une relation infantilissante. Qui reproduit quoi ? L'administration traditionnelle

(ou traditionnellement vécue, ce qui est bonnet blanc et blanc bonnet), les traditionnelles pratiques éducatives ? Ou nos pratiques éducatives, les relations hiérarchiques bien établies ?

S'il est vrai que « ce que nous avons besoin de savoir [...] est de plus en plus hors programme » (2), les hommes de terrain des collèges n'auront la liberté d'innover que dans la mesure où la plupart d'entre eux se sauront et se vivront investis de cette marge d'autonomie propre à leur permettre d'investir en retour, et en eux, et en autrui. Si l'exercice de la responsabilité passe d'abord par la délégation de sa propre responsabilité, ces mêmes hommes n'en craindront plus si souvent l'exercice et c'en sera fini de la textomanie-alibi où se réfugient encore trop des nôtres.

Refuge douillet, certes, et qui évite la tâche essentielle : gérer les conflits, ou, à tout le moins, gérer les contradictions. Notre administration est « une administration par l'évitement [où] tout le monde a peur [...] Les Français ne veulent pas se rencontrer » (3), et la connaissance intellectuelle du phénomène est de peu de poids au regard du rejet affectif qu'il entraîne.

Mais il est vrai que raisonner en termes de moyens résout bien des fins, et que mieux vaut changer les règles du jeu que changer de perdants. La grande peur de la relation de face à face perdurera, nous semble-t-il, tant que survivra notre actuelle régulation verticale, profondément normative et jacobine, qui assure — et à tous ses niveaux : administratifs, syndicaux, corporatifs — certes l'apparente unité du système, mais entretient du même mouvement les conflits inavoués.

Je souhaiterais avec Guy Berger (4) que la « régulation horizontale : celle dans laquelle on essaie d'administrer la relation d'une institution avec son environnement, régulation adaptative, transformatrice, dynamique, dérangeante » prenne enfin le pas sur la première. En passant, tout bonnement, par une plus large, plus souple et plus féconde autonomie pédagogique de nos collègues.

Quand pourra-t-on chanter : « Mathilde est revenue... » ?

Jean C. Charbonnier
principal

(1) in *l'éducation* du 20 mars 1980.

(2) Edgar Morin in *l'éducation* n° 415-416.

(3) M. Crozier au colloque de l'AFAE 1979.

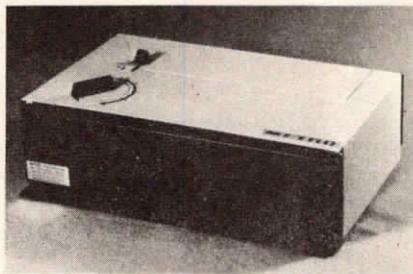
(4) à ce même colloque de l'AFAE.

METRO DUPLICATEURS S.A.

50, RUE ÉTIENNE-MARCEL, PARIS 2^e - TÉL. 236.38.30 et 98.17

THERMOFLEX

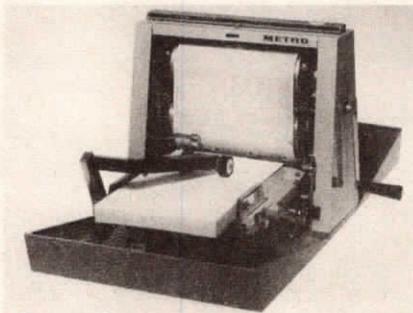
Thermocopieur pour l'établissement en quelques secondes d'un cliché hectographique - transparent si on le désire - pour duplicateur à alcool, d'un transparent pour la projection par rétro-projecteur, d'un thermo-stencil pour duplicateur à encre. Autres fonctions : monocopie, plastification.



J.3 : duplicateur à encre et à stencil, portable.

Appareil simple et robuste ("tout métal") destiné à tous ceux dont l'importance ou la fréquence des tirages ne justifie pas l'achat d'un appareil électrique.

Rendement : 80 copies minute environ. Prix : 1.950 F H.T. Franco F.M.



METRO, UN ENSEMBLE COMPLET DE REPRODUCTION

10 MODELES D'APPAREILS A PARTIR DE 644 F H.T. FRANCO F.M.
DOCUMENTATION GRATUITE E SUR SIMPLE DEMANDE



Pour vos kermesses :

- articles pour fêtes
- lots pour tombola
- coiffures
- articles de cotillon

Pour les colonies de vacances :

- matériel pour travaux manuels
- jeux et jouets de plein air

Catalogues gratuits sur demande

EXPEDITIONS POUR TOUS PAYS



LES EDITIONS DU
cep
BEAUJOLAIS
BP 441

69656 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX

TÉL. (74) 65-04-30

pour apprendre ou perfectionner

une langue étrangère

rien ne remplace

un séjour à l'étranger

angleterre • écosses
allemagne • espagne
irlande • usa • canada
(à toute époque de l'année)

avec le

CSLC

clermont-ferrand

Centre de Séjours
Linguistiques et Culturels
Association de Professeurs
agrée par le Secrétariat
d'Etat chargé de la Jeunesse et des
Sports (63 124), et le Commissariat
Général au Tourisme (74 066)

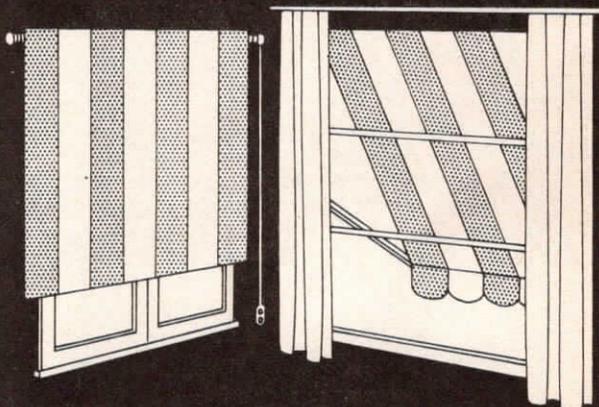


CSLC A LYON Tél (78) 42-53-67
SIEGE SOCIAL 12 RUE GABRIEL PÉRI
63 000 CLERMONT-FERRAND Tél (73) 93-58-68+

Sans engagement de ma part, je désire votre documentation

Nom Prénom

Adresse



STORES, RIDEAUX

Tous les stores en toiles pour l'intérieur et l'extérieur
 Stores vénitiens Rideaux pare-soleil Rideaux
d'opacité non-feu Pose et service après-vente assurés.

cholleton

Le confort et la sécurité

7, rue Carvès - 92120 MONTRouGE - Tél. : 655.10.21

l'éducation

a
retenu
pour vous
cette
semaine

une exploration

Celle des « Institutions sociales de la France ». Ce n'est pas une mince affaire et les 1 180 pages de cet ouvrage, que vient de publier la Documentation française, suffiront à convaincre tous ceux, travailleurs sociaux, étudiants, syndicalistes, économistes et tous les enseignants spécialisés sur ces questions. Cette œuvre collective, réalisée sous la direction de Pierre Laroque, président de la section sociale du Conseil d'Etat, permet une meilleure compréhension de la réalité sociale par le panorama qu'elle présente des institutions, des réglementations et des données sociales. Elle passe en revue tous les aspects des acquis sociaux, des conditions de vie ou de l'évolution de la famille, mais aussi les institutions publiques ou privées et leurs types d'action sociale : lutte contre la maladie, protection sociale, cadre de vie (revenus, consommation, loisirs) travail, enseignement, formation, vie sociale. De plus, l'examen des comptes sociaux de la nation permet une approche globale de l'effort et des effets de redistribution des transferts sociaux. Ce guide de référence, indispensable aux spécialistes, est vendu dans les grandes librairies et par correspondance (124, rue Henri-Barbusse,

93300 Aubervilliers - 190 F).

une mutuelle

Pour les jeunes en quête d'un logement autonome et qui ne disposent pas encore des moyens nécessaires pour y accéder. Cette initiative du ministère de l'Équipement et du ministère de la Santé, en liaison avec celui de la Jeunesse et des Sports et avec l'aide de l'Union des foyers de jeunes travailleurs, est destinée à faciliter l'entrée des jeunes dans la vie active. La **Mutuelle du logement pour les jeunes** se propose de les aider en allégeant les dépenses souvent très lourdes entraînées par une première installation, qu'il s'agisse de la caution, du loyer d'avance ou du premier équipement et en leur avançant des sommes qu'ils pourront rembourser progressivement. D'autre part la Mutuelle servira de caution aux propriétaires-bailleurs et les garantira directement contre les risques locatifs, ce qui devrait permettre d'accroître l'offre de logements adaptés aux besoins des jeunes. L'opération est d'ores et déjà mise en place et on peut se renseigner dans les trois premières villes qui en bénéficient : à **Paris**, au Relais Accueil, 21, rue des Malmaisons, 75013 (tél. : 585-10-61) ; à **Nantes**, au Foyer C.A.P., 16, rue du Capitaine-Corhumel (tél. : [73] 37-14-31) ; à **Clermont-**

Ferrand, au Foyer Saint-Jean, 17, rue Gaultier-de-Biauzat.

des rencontres

Qui ne seront ni un festival, ni une compétition, mais une authentique réflexion sur l'action culturelle et le théâtre contemporain. La Ligue de l'enseignement, qui a pris l'initiative de ces **Rencontres nationales de théâtre**, qui se dérouleront les 24, 25 et 26 mai au Centre d'action culturelle de Mâcon, entend qu'elles soient d'abord un rendez-vous, une approche, un contact, une jonction, voire un choc ou une collision, sur l'apport du théâtre dans l'action culturelle, dont la Ligue de l'enseignement a fait l'un de ses fers de lances dans les départements et les régions. La Ligue est aujourd'hui le plus important dispensateur de formation à l'activité théâtrale pour les adolescents, les enseignants et les amateurs, et le plus important diffuseur de spectacles pour les enfants. Une dizaine de spectacles seront présentés par des troupes venues de toute la France et cinq grands débats seront organisés. Des prix sont consentis aux scolaires et pour une participation à l'ensemble ou par séquence. Renseignements et inscriptions à la FOL de Saône-et-Loire, 63, rue de Strasbourg, 71000 Mâcon (tél. : [85] 38-47-48).

on organise

■ **UN STAGE** de perfectionnement linguistique, du 2 au 25 juillet, pour les PEGC lettres-allemand issus du cadre des instituteurs (circulaire du 24 avril 1980 - B.O. n° 17).

■ **LE RECENSEMENT** des installations sportives appartenant à l'Etat et utilisées par des élèves des établissements publics du second degré (circulaire du 22 avril 1980 - B.O. n° 17).

■ **UNE SESSION** (en novembre 1980) du certificat d'aptitude à l'enseignement technique (degré supérieur) en vue du recrutement de professeurs techniques, chefs de travaux des lycées techniques, secteur de l'habillement (arrêté du 27 février 1980 - B.O. n° 18).

■ **UN CONCOURS** pour le recrutement de professeurs des collèges d'enseignement technique chargés des enseignements professionnels pratiques pour la session de 1980 (arrêté du 22 avril 1980 - B.O. n° 18).

on précise

■ **LA COMPOSITION** des maîtrises de biologie humaine et le règlement des certificats d'études supérieures de cette même discipline (arrêté du 4 février 1980 - B.O. n° 18).

on fixe

■ **L'EFFECTIF** des élèves-professeurs des divers centres de formation de professeurs d'enseignement général de collège, à la rentrée de 1980, en 1^o et 2^o années (circulaire du 28 avril 1980 - B.O. n° 18).

on signale aussi

■ **UNE « SEMAINE NATIONALE DU DIALOGUE » Français-immigrés** du 8 au 15 juin 1980, avec concours scolaire de dessins et peintures (circulaire du 5 mai 1980 - B.O. n° 18).

vétérinaire

**Comment devient-on vétérinaire ?
Est-il possible d'accéder à cette profession sans le baccalauréat ?
Sinon, quel type de baccalauréat y conduit ?**

Les études pour l'obtention du diplôme d'Etat de docteur vétérinaire durent quatre années. Elles sont effectuées dans les écoles nationales vétérinaires de Maisons-Alfort, Lyon, Toulouse et Nantes.

L'accès à ces écoles se fait par voie de concours ouvert aux titulaires du baccalauréat C ou D, ayant suivi une préparation d'une année au moins. Une vingtaine de lycées et quelques établissements privés possèdent une classe préparatoire.

Les épreuves portent sur le programme de ces classes. Le concours, particulièrement difficile (en 1978 : 427 admis pour 2 227 candidats), est commun aux quatre écoles ; l'affectation dans l'une ou l'autre de ces écoles est fonction du classement et des préférences des candidats.

Les études vétérinaires sont divisées en deux cycles et sanctionnées par des examens généraux pendant les quatre années, puis par un doctorat vétérinaire délivré par une UER de médecine après soutenance de thèse. Il existe des spécialisations, notamment à Maisons-Alfort (Institut d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux) et à Lyon (microbiologie, sérologie et hygiène vétérinaire, en vue de la direction d'un laboratoire d'analyses). Maisons-Alfort assure la formation des inspecteurs vétérinaires d'Etat chargés du contrôle sanitaire du cheptel et de la surveillance des denrées alimentaires d'origine animale.

Les non-bacheliers peuvent préparer la carrière de technicien des services vétérinaires ; cette préparation est assurée par un centre rattaché à l'Ecole nationale vétérinaire de Lyon (concours du niveau du baccalauréat, formation en un an, rémunérée).

Pour tout ce qui concerne la prépa-

ration du concours et les conditions d'inscription, l'Ecole vétérinaire de Maisons-Alfort (7, avenue du Général-de-Gaulle, 94704) assure le secrétariat général et répond aux demandes des étudiants.

élève de LEP

Mon fils est élève d'un LEP qui participe aux stages en entreprise. Comme il s'agit d'une entreprise de travaux publics, je me demande ce qu'il arriverait si mon fils était victime d'un accident ou s'il causait un accident à un tiers ?

Le stage en entreprise est considéré comme faisant partie de la scolarité au LEP. S'il arrivait un accident à un élève au cours du stage, la réparation en serait faite grâce à la législation sur les accidents du travail dont bénéficient tous les élèves de l'enseignement technique (loi du 30 octobre 1946). Il appartient au chef d'entreprise de faire la déclaration d'un accident sur le formulaire spécial délivré par le lycée et qui doit être renvoyé au proviseur. La garantie s'étend également aux professeurs qui viennent dans l'entreprise pour suivre le déroulement du stage, dans le cadre de la réglementation sur les accidents de service des fonctionnaires.

S'il y a faute reconnue de l'entreprise (ou de l'un de ses membres), l'Etat peut exercer une action récursoire contre celle-ci. C'est pourquoi les entreprises souscrivent le plus souvent pour leur propre compte une assurance « responsabilité civile » pour se couvrir contre ce risque. Mais jusqu'à présent, l'Etat n'a pas imposé la souscription d'une telle assurance.

Dans le cas où un élève stagiaire causerait des dommages matériels à l'entreprise ou un accident à des personnes au cours d'une séquence éducative, par suite d'une faute d'organisation de cette séquence éducative imputable au LEP, la responsabilité de l'Etat serait substituée à

celle de l'élève et du professeur, par application des dispositions de la loi du 5 avril 1937. Cette disposition risque d'être d'application difficile. Aussi est-il recommandé aux LEP de souscrire une assurance particulière couvrant à la fois la responsabilité civile aussi bien que celle du LEP pour les dommages qui seraient causés par les élèves au cours de leurs stages en entreprise.

majoration de pension

J'ai accompli, au début de ma carrière, environ cinq années de services comme instituteur titulaire détaché à Madagascar. Pouvez-vous me dire si ces services ouvrent droit à bonification et quelle serait l'importance de cette bonification ?

Une bonification dite « de dépaysement » est prévue à l'article 12 de la loi du 26 décembre 1964 en faveur des fonctionnaires ayant accompli des services hors Europe. Cette bonification, pour les fonctionnaires civils, est fixée, en règle générale, au tiers de la durée de leurs services. Toutefois, elle est fixée au quart pour les services accomplis dans les anciens territoires civils d'Afrique du Nord dans un emploi sédentaire ou dans un emploi classé dans la catégorie A.

Enfin, la bonification de dépaysement est élevée à la moitié de la durée des services lorsque le fonctionnaire est appelé à servir dans un territoire appartenant à une des zones dont il n'est pas originaire et qui sont énumérées par décret. Neuf zones sont ainsi définies. Madagascar et dépendances figurent dans la cinquième zone.

La bonification est accordée également pour les périodes correspondant aux voyages effectués pour se rendre sur le territoire d'exercice des fonctions et en revenir.

Dans votre cas particulier, une bonification de deux ans et six mois doit vous être attribuée. Cependant, si au

cours de vos cinq années de détachement à Madagascar, vous avez passé des congés en métropole, ces périodes devraient être déduites de la durée de vos services ouvrant droit à bonification de dépaysement.

CIEP

Je suis de nationalité belge et je m'intéresse à l'enseignement du français. Je voudrais faire un stage au Centre de Sèvres dont je souhaiterais connaître les activités. Pouvez-vous me renseigner ?

Le Centre international d'études pédagogiques (CIEP) à Sèvres, 1, rue Léon-Journault (tél. : 027-75-27) est chargé de l'accueil et du perfectionnement pédagogique de professeurs étrangers et français qui viennent participer à des stages. Les stages pour étrangers prennent le plus souvent la forme de séjours en groupes, pour un mois et sont organisés dans le cadre des accords culturels entre la France et un certain nombre de pays. Il s'agit, généralement, de stages réservés à des professeurs de français langue étrangère ; mais il existe aussi des stages consacrés à la pédagogie générale ou à des disciplines particulières.

Des stages internationaux peuvent être organisés à la demande et avec la participation de différentes organisations internationales : Unesco, OCDE, Conseil de l'Europe, etc.

Des stages français, destinés aux personnels relevant du ministère de l'Éducation, ont permis la diffusion de l'innovation au sein des établissements scolaires et la participation des maîtres à l'évolution des structures, contenus et méthodes pédagogiques.

Enfin de nombreux visiteurs individuels viennent au CIEP. Il est établi pour eux un programme personnel de séjour portant sur les aspects les plus divers de l'enseignement français. La présence, dans des locaux voisins, d'un lycée et d'un collège expérimentaux permet d'organiser

pour ces visiteurs des observations de classes dans la discipline et au niveau d'enseignement souhaité.

De plus, le CIEP met à la disposition des stagiaires et visiteurs des groupes de recherches, un service audiovisuel, un service de formation des professeurs étrangers enseignant le français et un important service de documentation.

séjours à l'étranger

Ma fille, qui va terminer sa cinquième au collège, doit faire un séjour de trois semaines en Grande-Bretagne. On me dit qu'il lui faut un passeport. Comment l'obtient-on ?

La carte nationale d'identité, de moins de dix ans, permet de se rendre dans certains pays étrangers dont la Grande-Bretagne.

Les mineurs, quel que soit leur âge, doivent être munis de leur carte nationale d'identité, sauf s'ils ont un passeport ou sont inscrits sur le passeport de la personne de nationalité française qui les accompagne. Lorsqu'ils voyagent seuls avec leur carte d'identité nationale, ils doivent être en possession d'une autorisation de sortie du territoire délivrée par le commissariat ou la mairie.

Les enfants de moins de quinze ans peuvent soit avoir un passeport individuel, soit être inscrits sur le passeport d'une personne de nationalité française qui les accompagne, même si elle a moins de dix-huit ans. Pour obtenir votre passeport, vous devez vous adresser au commissariat de police de votre domicile ou à défaut à la mairie, à la sous-préfecture ou à la préfecture. Pour les mineurs, le père ou la mère ou la personne qui a la tutelle ou la garde doit remplir la demande.

Le dossier à produire comporte : un formulaire, la carte d'identité ou une fiche d'état-civil, une déclaration de domicile, deux photographies et un timbre fiscal (cent francs en 1978).

René Guy

des calculatrices pour le cours moyen

La calculatrice, dont l'utilisation est maintenant autorisée dans de nombreux examens et concours, appartient désormais, aussi bien pour le collégien, l'étudiant, le commerçant, que la ménagère, aux instruments de la vie quotidienne. La baisse continue des prix de ce type de machines n'est sans doute pas étrangère à ce phénomène et l'on peut espérer qu'elle encouragera progressivement les instituteurs à équiper leur groupe scolaire d'un nombre suffisant de calculatrices du modèle le plus simple.

Il est bien entendu que l'usage de cet instrument à l'école élémentaire ne saurait entraîner la suppression de la pratique du calcul mental et de l'apprentissage des techniques opératoires. Bien au contraire la machine permet, en libérant l'élève des contraintes du calcul, de porter toute son attention sur le sens des opérations et de traiter avec lui des problèmes aux données concrètes jusque-là laissés de côté pour de simples difficultés numériques.

le fonctionnement de la machine

Quelques brèves séances (deux ou trois tout au plus) suffiront pour que tous les enfants atteignent une bonne maîtrise du fonctionnement de la machine. Il va sans dire que le nombre de ces séances de familiarisation est dépendant de la complexité des calculatrices ; aussi nous conseillons d'utiliser un des modèles les plus simples : les dix chiffres, \square , \times , \div , \oplus , \ominus , \equiv .

L'instituteur laissera en un premier temps les enfants rechercher très librement les différentes fonctions des touches de la machine en don-

nant pour simple consigne à chaque groupe ou enfant de signaler toute nouvelle découverte. Chacune d'entre elles sera immédiatement vérifiée par la classe et inscrite au tableau si elle est intéressante.

Exemple :

on \blacksquare \square off interrupteur de mise en service

\oplus touche permettant de réaliser des additions (elles feront l'objet en un second temps d'une étude plus approfondie).

Il faut s'attendre à rencontrer certaines difficultés, notamment pour les touches suivantes :

\square le point correspond (dans l'écriture anglo-saxonne) à notre virgule, dans l'écriture des nombres réels. Ce fait est à vérifier avec les enfants par la réalisation de quelques calculs simples rapidement vérifiables à la main.

\div il convient ici de faire découvrir la symbolisation (les deux points indiquent la place du diviseur et du dividende).

Il serait sans doute utile que les enfants réalisent un aide-mémoire collectif (sous la forme d'un panneau affiché dans la classe) ou individuel (fiche introduite dans le manuel de mathématique) sur lequel figurera la liste des touches accompagnées de leur fonction, auquel ils se reporteront en cas de difficulté ou d'oubli.

quelques recherches possibles

La phase de familiarisation avec l'instrument étant achevée, il convient alors d'encourager les enfants à se

donner des projets de recherches plus complexes. Leurs réalisations montreront de façon plus complète quelques-unes des possibilités mais aussi des limites inhérentes à la calculatrice. Donnons quelques exemples :

• Réalisations de grosses opérations

Il s'agit là d'un des projets que les enfants ont tendance à choisir en premier. C'est en effet un des principaux intérêts de la calculatrice que de fournir rapidement les résultats de grosses opérations sur des nombres entiers ou réels. Toutefois, les ambitions des élèves dépassent souvent les capacités de la machine. Ceci les amène donc à s'interroger à la fois sur les limites de capacité et sur les méthodes à utiliser pour opérer tout de même au-delà de cette limite.

• Les expressions avec parenthèses

Comment calculer la valeur numérique d'une expression parenthésée ? Exemple : $(23 + 4) \times 6$.

Le problème est intéressant, car il amène les enfants à s'interroger sur l'ordre des actions à mettre en œuvre. Pour l'exemple précédent on notera :

Action	Affichage
23	23
+	23 .
4	4
=	27 .
\times	27 .
6	6
=	162 .

Nous n'avons fait qu'aborder le sujet en donnant quelques exemples d'activités spécifiques d'une introduction de la calculatrice au cours moyen. Sans doute conviendrait-il dès lors de lui réserver progressivement une certaine place dans l'enseignement quotidien des mathématiques.

Claude Moreau

sur l'éducation physique et le sport

Dans la collection « Sport + Enseignement » que dirige Raymond Thomas, viennent de paraître aux éditions Vigot plusieurs ouvrages consacrés aux activités du corps.

Mireille Peix-Arguel

Danse et enseignement. Quel corps ?
224 pages

L'auteur, professeur d'EPS, ex-danseuse des « Ballets Contemporains », professeur de danse, étudie la didactique de la danse classique et contemporaine dans le cadre institutionnel de l'éducation physique et sportive. Plusieurs questions fondamentales qui, malgré réflexions, enquêtes et recherches, ne trouvent pas réponses certaines. D'abord, quelle danse enseigner à l'heure où fleurissent tant d'écoles — primitive, jazz, classique, Graham, Limon, Wigman, etc. — et où la danse devient fait social — atteignant toutes les couches sociales et toutes les tranches d'âge par l'intermédiaire des médias — mais aussi fait économique ouvrant de multiples marchés ? Autres questions encore : Comment enseigner ? et puis Quel corps ? A la première, Mireille Peix-Arguel apporte des réponses théoriques et succinctes qui laissent insatisfait, mais en revanche, à la seconde, « Quel

corps ? », une analyse didactique du « vécu observé » et surtout une enquête bien conduite sur le « vécu raconté » (utilisation du différenciateur sémantique de Osgood) apportent d'intéressantes réponses sur le statut du corps dans les différentes didactiques. C'est là, semble-t-il, l'essentiel de l'ouvrage au double plan de l'information et de la recherche.

L.P. Matveiv

La base de l'entraînement
184 pages

Cet ouvrage, traduit du russe par J.R. Amsler, concerne la périodisation de l'entraînement sportif des sportifs de haut niveau (particulièrement en athlétisme, haltérophilie, natation). C'est un travail complet (des premières conceptions de l'entraînement dans l'Antiquité à l'état actuel de la question et des perspectives de la recherche future selon les particularités des sports), complexe (les approches des phénomènes biologiques, physiologiques, etc. tentées par les médecins soviétiques et les modélisations mathématiques sont nombreuses) qui s'adresse essentiellement aux spécialistes de l'entraînement et de la médecine sportive et à l'étudiant en EPS. Une post-face

de A. Kruger traite, entre autres choses, des cycles d'entraînement des meilleurs athlètes de RFA.

Gérard Goriot

Les fondamentaux de l'athlétisme
194 pages

Cet ouvrage s'adresse à tous les enseignants d'EPS. Trois parties : d'abord « Les aspects généraux de l'athlétisme » c'est-à-dire l'approche synthétique de ce qu'ont de commun les grands ensembles (courses, sauts, lancers) dans leurs attitudes principales, flexion, extension, rotation. Ensuite, « Technique et pédagogie appliquées » en courses, sauts et lancers ; approche analytique de ces diverses disciplines aux plans mécaniques, physiologiques, pédagogiques. Troisième partie enfin : « Les spécialités techniques » toujours abordées sous l'angle de la théorie et de la pratique ici associées aux exigences de la réglementation. Un livre clair, aux grandes qualités didactiques et qui s'efforce de présenter l'athlétisme sous forme non directive, c'est-à-dire en refusant les recettes, les plans stéréotypés et qui, pour cela, explique chaque fois les raisons du choix de la pratique pédagogique adoptée.

Harry Hopman

Le tennis, comment gagner
112 pages

Harry Hopman, entraîneur de nombreux champions australiens, résume dans ce livre très clair une expérience de jeu de plus de cinquante ans. Une dizaine de « coups » sont illustrés par d'excellentes bandes photographiques, saisissant le jeu de divers champions. Ce n'est pas un livre de « recettes » mais plutôt une suite de réflexions sur les aspects différentiels du jeu de très grands joueurs. Le propos de Hopman est d'inviter les joueurs de tous âges et de toutes catégories à réfléchir sur tout ce qui peut entraver une progression qu'il juge toujours possible.

Yves Guyot

Dans cette même collection, signalons également deux ouvrages très techniques :

■ dans l'un, traduit du japonais, **Gymnastique olympique** de Akitomo Kaneko (250 p.), des séries de bandes photographiques illustrent les différents exercices olympiques : exercices au sol, cheval d'arçons, anneaux, saut de cheval, parallèles, etc. A la fin du livre, un important chapitre traite de la préparation et du planning de l'entraînement tels qu'ils se pratiquent au Japon ;

■ l'autre, traduit de l'américain, **Biomécanique des techniques sportives** de James H. Gay (460 p.), se compose de trois parties : la biomécanique en éducation physique et en athlétisme ; les concepts fondamentaux de la biomécanique ; analyse des techniques des sports. Des appendices permettront au non-spécialiste de comprendre l'essentiel de ce volumineux traité.

autour de l'école

Nouvelles études sur l'échec scolaire
SRESAS/INRP (Cahiers de la Recherche
pédagogique, n° 95 et 96 - 148 et 78 pages)

Le Cahier n° 68, **Pourquoi les échecs scolaires dans les premières années de la scolarité** (1974), avait mis en évidence l'importance de l'attitude de l'école à l'égard des différences spécifiques des milieux qui l'utilisent. Les deux présents numéros se situent en prolongement de la réflexion précédente.

Le premier comprend deux parties :

- La première centre la réflexion sur la relation qui peut exister à l'intérieur d'une classe d'école maternelle entre la participation des enfants aux « moments de langage » et leur milieu d'origine. L'étude statistique des interactions, longuement observées et notées, fait apparaître que les enfants des classes sociales favorisées accaparent la parole, soit qu'ils répondent aux incitations de l'institutrice, soit qu'ils les provoquent. L'intérêt de la recherche est de faire ressortir que les enfants qui ne parlent pas ne le font pas par déficit linguistique, mais bien par dévalorisation, liée à l'institution scolaire, à ce qu'elle représente et véhicule. Dans un but prospectif, les chercheurs ont donc décidé, dans un second temps, dans le cadre d'une collaboration étroite avec les enseignants, de tenter de modifier la pratique pédagogique pour améliorer l'apprentissage de la lecture au CP. Les conclusions sont plus encourageantes en ce qui concerne l'amélioration des relations « enseignants chercheurs » qu'au regard de l'impact souhaité au plan des acquisitions.

- La seconde est une critique passionnante des thèses de Bernstein sur la notion de handicap linguistique et une démonstration de ce que, dans certaines situations, tous les enfants peuvent s'exprimer, les différences tenant beaucoup plus au « style » du langage utilisé qu'à sa complexité

profonde.

Le n° 96 renverse quelques idées reçues quant à

- l'influence directe et négative qu'aurait le travail de la mère sur la réussite scolaire des enfants ; celle-ci semble plutôt conditionnée par la qualité de l'intervention maternelle, liée au niveau d'études de la mère...

- l'influence directe et négative qu'aurait la dissociation familiale sur la réussite scolaire des enfants. Le fait d'appartenir à une famille « normale » n'a pas d'influence pertinente ni en ce qui concerne le nombre de signalements d'enfants dans les écoles, ni au regard du devenir scolaire, bien que les auteurs aient le scrupule d'avouer que leurs statistiques, établies sur un nombre trop restreint de cas, sont bien fragiles !

Alain Mingat

Essai sur la demande d'éducation

IREDU (Centre universitaire, bâtiment sciences Mirande, 21000 Dijon), 446 pages

Alain Mingat est chercheur à l'Ins-

titut de recherche sur l'économie de l'éducation et cet ouvrage est le texte de sa thèse d'Etat de science économique. L'offre d'éducation, c'est ce que la collectivité met à la disposition de la population en matière d'éducation : nombre de places à tel ou tel niveau, répartition géographique des implantations ; cette offre étant réalisée, comment s'exerce la demande des familles, des divers groupes sociaux ? La réponse à cette question conduit Alain Mingat à une réflexion copieusement alimentée sur les inégalités liées au système éducatif.

Ce travail d'économiste constitue une somme qui, désormais, devrait faire partie du bagage de tout chercheur en sciences de l'éducation, et un texte où référer les énoncés sur les inégalités, sur les coûts de l'éducation à la charge des familles, sur la « sélection », etc. Nombre de débats sur l'éducation y gagneraient en rigueur et en clarté. En même temps, cet ouvrage dira à ceux qui doutent encore que les sciences de l'éducation existent.

**Notes de lecture établies par
Christian Cousin et François Mariet**

Poèmes à l'école, de Bernard Blot et Louis Porcher

Librairie Armand Colin, 160 pages

Ce n'est pas tout que de plaider en faveur d'une juste cause. Encore faut-il le faire avec un bon dossier ! Si, à partir du problème, toujours actuel, de la pédagogie de la poésie, on propose d'emblée et sans médiation certains travaux théoriques, pourtant essentiels en ce domaine, on court le risque de décourager tout son monde en chemin. Et si on se rabat sur de simples propositions d'activités poétiques en classe, on prend alors celui, immanquable, de cantonner les enseignants au niveau d'une pratique « aveugle ».

Disons donc tout de suite qu'en conduisant leur entreprise, Louis Porcher et Bernard Blot ont parfaitement su éviter ces deux écueils. En effet, ils se préoccupent tout d'abord de montrer pourquoi la pédagogie de la poésie exige une connaissance scientifique et quels sont les moyens rationnels d'amener les élèves à se trouver dans des conditions les plus favorables à ressentir l'émotion poétique. Ils s'appuient, pour ce faire, sur les travaux du linguiste Roman Jakobson dont ils ont su synthétiser et éclairer la pensée. Cela posé, les auteurs se situent alors dans une perspective pratique afin de fournir différentes suggestions d'activités créatrices et de présenter un choix de textes de poètes contemporains. Car c'est seulement cette double démarche qui permet, progressivement, de constituer une véritable initiation à la poésie qui soit, en même temps, une préparation à saisir la dimension poétique et une ouverture à la création poétique comme moyen d'expression personnelle ou collective.

Voilà donc, enfin, un ouvrage à la fois chaleureux et rigoureux, attrayant et convaincant.

Pierre Ferran

sur votre agenda

vacances

Des formules originales, auxquelles vous apporterez une participation active, pour votre plaisir ou avec des répercussions possibles sur votre vie professionnelle...

■ **A Orthez, stages de dessin, décoration sur tissu, céramique, tissage, poterie, cuir, vannerie.** Six heures de travail par jour sous la conduite d'un animateur pour six stagiaires. Dates : du 6 au 18 juillet et du 20 juillet au 2 août. Participation aux frais : 1370 F, comprenant l'hébergement, l'enseignement et la nourriture. Pour tous renseignements : Fédération des œuvres laïques de Paris, service stages, 12, rue de la Victoire, 75441 Paris Cedex 09. Tél. : 526-12-30.

■ **Des ateliers de créations et des stages, en Corrèze.** Activités proposées : peinture, dessin et couleur, son (illustration sonore), photo, sculpture, poterie, techniques de l'imaginaire exploitées au moyen de deux supports : le texte et l'image, tapisserie-tissage, écritures : par manipulation concrète de la langue, permettre à chacun de réamorcer ou d'élargir son rapport ludique à l'écriture. Proposé également un **stage de peinture en Italie** à Florence du 16 au 25 juillet. Prix des stages : à partir de 595 F pour dix jours, matériel et matériaux compris, hébergement gratuit. Pour tous renseignements et inscriptions : Les Chpeuneux, La Boissière, 19310 Ayen. Tél. : [55] 25-15-69.

■ **Dessin, peinture, modelage, sculpture sur pierre, gravure sur bois,** au mois de juillet, en Seine-et-Marne (près de La Ferté-sous-Jouarre). Deux périodes sont proposées : du 1^{er} au 12 et du 15 au 26. Prix : 1000 F pour un stage de douze jours, comprenant la fourniture du matériel, l'hébergement et la nourriture, ou 100 F par jour. Renseignements et inscriptions : Monique Bouquerel, 5, rue Lacépède, 75005 Paris. Tél. : 337-61-61.

■ **Un stage « Création et matière »** (terre, gravure, photo, sculpture, tissage, peinture, musique, peinture sur tissus) aura lieu pour la huitième année consécutive à Volvic, du 13 au 27 juillet. Les ateliers fonctionneront chaque jour de 9 à 13 heures. Les après-midi seront consacrés, selon le choix de chacun, à la découverte de la région, à la détente ou à la poursuite des ateliers. Différentes formes d'accueil et d'hébergement sont propo-

sées. Le stage est agréé au titre de la formation continue et comme U.V. CAPASE. Pour tous renseignements : UFCV, 13, rue du 11-Novembre, 63000 Clermont-Ferrand. Tél. : [73] 37-27-06.

■ **Tissage dans la Drôme** du 1^{er} juillet au 30 septembre. Initiation, tissage de galons, circulaire, montage du métier, étude des armures toile et serge, tissage double étoffe et réversible, lecture de l'armure, analyse d'un tissu, le tapis, initiation au filage et à la teinture, sur demande. Cinq personnes par stage. Frais de participation par semaine : 650 F, comprenant l'apprentissage et la pension complète. Pour tous renseignements : Edith Moussalli, Le Rouet, La Motte-Fanjas, 26190 Saint-Jean-en-Royans. Tél. : [75] 48-42-70.

■ **Stages d'artisanat à Bellême (Orne)** du 27 juin au 5 octobre. Activités proposées : dentelles, dessin-peinture, menuiserie-travail sur bois, poterie-céramique, sculpture, tapisserie, théâtre, tissage-filage, vannerie. Des stages spéciaux existent aussi pour les enfants de 4 à 12 ans, avec initiation aux diverses techniques manuelles. Pour renseignements complémentaires : Centre d'initiation à l'artisanat d'art, Le Porche, rue Ville-Close, 61130 Bellême. Tél. : [16] 33-12-53.

■ **Poterie, sculpture sur bois, tissage** à la Maison du Léopard à Elbes-Martiel, dans l'Aveyron, sous la direction d'un artisan-créateur. De nombreuses excursions sont possibles : dolmens, gouffres, gorges de l'Aveyron et du Viaur. L'hébergement est assuré. Stages d'une semaine ou de quinze jours, de juillet à septembre. Pour tous renseignements : Artisanat-Vacances, 28, rue des Polinaires, 31000 Toulouse. Tél. : [61] 52-38-05.

■ **Stage de kena** — flûte des Andes — animé par Una Ramos. Il est ouvert à tous ceux (à partir de seize ans) qui, avec ou sans connaissances musicales, désirent apprendre à fabriquer et à jouer de la kena dans le calme, en pleine nature. Deux périodes prévues : du 17 au 23 juillet inclus ; du 4 au 10 août inclus. Prix : 700 F. Pour tous renseignements et inscriptions : Bureau d'Una Ramos, 11, rue Lalande, 75014 Paris. Tél. : 322-60-99.

■ **Photographie en Rouergue méridional.** Tous les stages comportent onze séances d'une demi-journée chacune, soit en journée complète (cinq jours et demi), soit en demi-journée (onze jours), pendant la

éditions magnard nouveautés 3^e

LANGAGES ET TEXTES VIVANTS

Louis Arnaud

Nouveau manuel remanié, simplifié, modernisé - panorama de la littérature - préparation au BEPC.

A LA DÉCOUVERTE DE NOTRE LANGUE

Lelay Hinard-Ildray

Une grammaire fonctionnelle pour une pédagogie active. Pratique et maîtrise des mécanismes linguistiques : 510 exercices.

LEÇONS D'ORTHOGRAPHE APPLIQUÉE

Jacques Michel

Consolidation, renforcement et approfondissement des notions acquises au cours du cycle d'observation. Le livre du professeur offre un choix abondant de dictées supplémentaires par thèmes.

FRANÇAIS 4^e-3^e PERSPECTIVES

Ballot - Lafond

Une gamme d'éléments d'études qui fournit au professeur et aux élèves les moyens de travailler vraiment en commun pour parvenir à une réflexion plus profonde sur la langue.

INITIATION AUX LETTRES LATINES

Baudiffier - Gason - Thomas

Acquisition progressive du vocabulaire et de la grammaire - extraits des auteurs du programme.

LE GREC PAR LES TEXTES

J.-L. Gravi - C. Mauroy

Introduction à la langue grecque directement par des textes d'auteurs pour un enseignement plus dynamique. (Utilisable par les élèves débutants de 2^e et des universités).

MATHÉMATIQUE CONTEMPORAINE

Thiriaux - Sanchez - Dulac

Exercices nombreux, pratiques et de soutien. Thèmes d'approfondissement, présentation claire et aérée.

SCIENCES PHYSIQUES

Michaud - Le Moal

Expériences fondamentales, schémas, photos, documents.

SCIENCES NATURELLES

(BIOGÉOL)

Méthodologie résolument nouvelle en sciences naturelles. Documents - expériences. Commentaires - exercices.

LE MONDE DU XX^e SIÈCLE

Introduction aux sciences humaines par l'histoire et la géographie.

A. Bernard - D. Devavry - M. Roche

DEMANDE DE SPÉCIMENS

à remplir et à retourner aux Éditions MAGNARD 122, bd Saint-Germain 75279 Paris Cedex 06

Je désire recevoir (livre de l'élève 4 F, livre du professeur 20 F) :

Langages et textes vivants	<input type="checkbox"/>	4 F	<input type="checkbox"/>	20 F
A la découverte de notre langue	<input type="checkbox"/>	4 F	<input type="checkbox"/>	20 F
Leçons d'orthographe appliquée	<input type="checkbox"/>	4 F	<input type="checkbox"/>	20 F
Français 4 ^e -3 ^e - perspectives	<input type="checkbox"/>	4 F	<input type="checkbox"/>	20 F
Initiation aux lettres latines	<input type="checkbox"/>	4 F	<input type="checkbox"/>	20 F
Le grec par les textes	<input type="checkbox"/>	4 F	<input type="checkbox"/>	20 F
Mathématique contemporaine	<input type="checkbox"/>	4 F	<input type="checkbox"/>	20 F
Sciences physiques	<input type="checkbox"/>	4 F	<input type="checkbox"/>	20 F
Sciences naturelles	<input type="checkbox"/>	4 F	<input type="checkbox"/>	20 F
Le monde du XX ^e siècle	<input type="checkbox"/>	4 F	<input type="checkbox"/>	20 F

Inclus _____ F en un chèque bancaire à l'ordre des Éditions Magnard, ou chèque postal au CCP LA SOURCE 3048767 T.

NOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____

VILLE _____

deuxième quinzaine de juillet et au mois d'août. Trois formules sont proposées : initiation à la photographie noir et blanc ; perfectionnement et recherches graphiques noir et blanc ; couleur. Prix pour chacun des stages : de 700 à 950 F, comprenant l'enseignement et le prêt du matériel (films et papiers en sus). Pour tous renseignements : Jean-Marie Aubery, photographe, 34, rue du Champ-du-Prieur, 12100 Millau. Tél. : [65] 60-20-04 et 60-38-40.

■ **Les Auberges de jeunesse proposent différentes sortes d'activités** : artisanat (sculpture sur pierre et sur bois, reliure, poterie, tissage), cyclotourisme, équitation, tennis, voile, randonnées en montagne, canoë-kayak, vacances musicales. Frais de participation variables selon les stages (à partir de 600 F pour sept jours). Pour recevoir les programmes détaillés et pour tous autres renseignements : Fédération unie des Auberges de jeunesse, 6, rue Mesnil, 75116 Paris. Tél. : 261-84-03.

Important Editeur Parisien

recherche
pour ses différentes collections

manuscrits
inédits de romans,
poésie essai théâtre. Les
ouvrages retenus feront
l'objet d'un lancement
par presse, radio et
télévision.

Adressez manuscrit et C.V. à la
Pensée Universelle 4 rue Charlemagne,
75004 Paris - Tél. 887.08.21.

Conditions fixées par contrat.
Notre contrat habituel est défini par
l'article 49 de la loi du 11 mars 1957 sur
la propriété littéraire.

■ **Invitation à la randonnée pédestre** sur le Larzac et les garrigues languedociennes, pendant sept jours, à partir du 15 juillet jusqu'au 24 septembre. Les groupes sont limités à quinze personnes. Durant la randonnée, le rythme de la marche, le choix des chemins retirés permettent une découverte minutieuse et privilégiée de la région. La marche à pied et le mode d'hébergement (fermes hospitalières ou petites auberges), la découverte de hameaux isolés rapprochent des gens du pays. Prix pour une semaine : 840 F, comprenant le petit déjeuner, le repas froid du midi, le dîner, l'hébergement et l'accompagnement par un guide. Pour tous renseignements et inscriptions avant le 6 juillet : Alain Nicolet, guide de haute-montagne, 34380 Viols-le-Fort. Tél. : [67] 55-03-67 ; du 6 juillet au 10 septembre : Gîte d'étape, La Couvertorade, 12230 La Cavalerie.

■ **Connaissance du Rouergue méridional** en compagnie d'une animatrice licenciée en histoire de l'art et archéologie. Le séjour est ouvert à tous, sans distinction d'âge, et s'adresse à ceux qui sont curieux de découvrir une région dans toute sa réalité. Participation gratuite pour les enfants de moins de seize ans accompagnant leurs parents. Frais de participation : 400 F (six jours). Pour tous renseignements : Nicole Andrieu, Vabres l'Abbaye, 12400 Saint-Affrique. Tél. : [65] 49-16-93.

■ **Stages « Nature »** dans la vallée d'Abondance en Haute-Savoie et au bord du lac de Grandlieu en Pays nantais. Durant quinze jours, à partir d'expériences propres à la région, plusieurs thèmes seront abordés de manière accessible à tous : la vie (reproduction et développement) ; l'hérédité (génétique et environnement) ; l'écologie (flore, faune et milieu). Frais de participation : 410 F + 190 F pour l'hébergement. Les repas sont à la charge des stagiaires. Pour tous renseignements : Association pour la découverte de la nature, 188, rue de Tolbiac, 75013 Paris.

■ **Hatha-Yoga, relaxation, Do-In et Shiatsu (techniques de rééquilibration énergétique), psychomotricité et relaxation chez l'enfant.** Sur ces techniques, des stages se tiendront cet été à l'Hospitalet-du-Larzac, du 13 juillet au 23 août, sur une ou deux semaines. Pour renseignements complémentaires : Jean-Pierre Vinas, place de l'Eglise, 91450 Etioilles. Tél. : [65] 075-29-46.

l'éducation

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Guy Debeyre, conseiller d'Etat ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastié, membre de l'Institut ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Raymond Poignant, conseiller d'Etat ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.

conseillers auprès de la direction : Louis Cros, Pierre Emmanuel, Jacques Rigaud, Bertrand Schwartz, Dr Guy Vermeil.

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot.

rédacteur en chef adjoint : Jean-Pierre Vélis.

conseiller pédagogique : Louis Porcher.

première secrétaire de rédaction - maquetiste : Suzanne Adells.

secrétaire de rédaction : Michel Bonnemayre.

informations : Michaëla Bobasch, Nicole Gauthier, René Guy.

documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique — Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin, Geneviève Lefort, François Mariet, Jerry Pocztar — Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Bernard Blanc, Jacques Chevalier, Josane Duranteau, Jacques Erwan, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Pierre-Bernard Marquet, Patrick Négroni, Georges Rouveyre.

correspondants : Elisabeth de Biasi, André Caudron, Odile Cimetière, Paul Juif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo. Job de Roince, Jean Savaric, Jean-Jacques Schaeffel, Gérard Sénéca.

dessins : François Castan.

publicité - développement

Odette Garon - François Silvain.

conseil d'administration de l'association éditrice

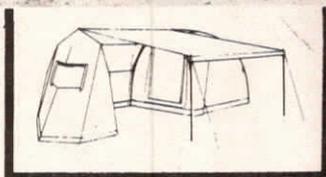
bureau : André Lichnerowicz, président ; Pierre Chevalier, vice-président ; Georges Belbenoit, secrétaire général ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

membres : Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Irène Dupoux, Anne-Marie Franchi, Emile Gracia, Lucien Géminard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Yvette Servin.

L'INÉGALABLE
TENTE **PNEUMATIQUE "IGLOO"**
MONTAGE COMPLET **3 MINUTES**
ANNEXE pour CARAVANE



**LA TENTE LA PLUS
PRATIQUE
IDÉALE POUR
ITINÉRANTS**



Demandez le CATALOGUE SPÉCIAL au Service 24 c / 2 timbres
Ets **BECKER** - 94, route Nationale 10 - 78310-COIGNIÈRES

BARTHE Ets Jacques D. BARTHE
53, rue de Fécamp, 75012 Paris
Tél. 343.79.85

**MAGNÉTOPHONE À BANDE
TANDBERG 1521**

10 watts, 3 vitesses, 2 pistes
(4 pistes sur demande)

★
avec couvercle et poignée
pour faciliter le transport

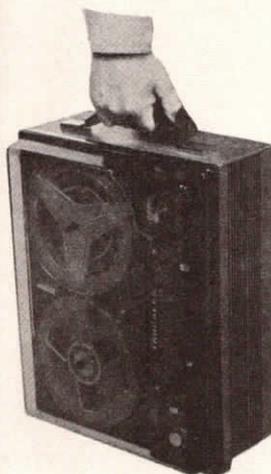
★
15 GT 2 SL

Labo de langue portatif
audio-actif
avec 12 casques micro
peut se mettre en cascade
pour 24, 36 élèves, etc.

★
TCR 222

Modèle à cassette
12 watts - 3 moteurs
4,75 cm/s

★
Tarif professionnel
consenti aux établis-
sements et membres
de l'Enseignement



ORGANISATION DE SEJOURS LINGUISTIQUES
ET CULTURELS A L'ETRANGER

Association sans but lucratif déclarée N° 7992

USA

ALLEMAGNE

ANGLETERRE

Pâques - Été

Séjours pour enfants,
lycéens et étudiants de 8 à 25 ans.

Diverses formules
avec ou sans cours, avec ou sans excursions

Hébergement en famille
ou en résidence universitaire.

CONVOYAGES ASSURÉS A PARTIR DE LA PROVINCE.

OSLCE

4, rue Henri-Le-Châtelier
38000 GRENOBLE
Tél. (76) 96.56.72 et 96.73.72

DELEGUES REGIONAUX recherchés dans toutes régions

Du nouveau chez HARRAP

Dictionnaire de Slang
et d'expressions
idiomatiques



Anglais-Français
Français-Anglais
560 pages
206 x 141mm
Broché
Unique donc
indispensable

Dictionnaire
d'Informatique



Anglais-Français
Français-Anglais
268 pages relié
240 x 159 mm
Moderne, efficace,
pour les techniciens.

HARRAP

«La Bible des dictionnaires bilingues»



DIFFUSION BORDAS

la philosophie comme mélodie

De récentes rééditions de ses ouvrages,
des articles dans la presse
et une émission de télévision
ont « lancé », l'automne dernier, le philosophe
Vladimir Jankélévitch sur la scène publique.
Réservé — et pourtant toujours présent
quand il le fallait —, Jankélévitch n'est pas
de ces penseurs, de ces « têtes de file »
qui ont pour coutume de défrayer la chronique
et cependant les médias, soudain,
ont aiguisé notre curiosité.

Anne Carpentier, qui fut son élève, la ravive encore :
il faut aller voir au-delà
de l'écran de la modernité et du spectacle.

œuvres actuellement disponibles

Flammarion

- *Traité des vertus* (trois tomes)
- *L'austérité et la vie morale*
- *L'irréversible et la nostalgie*

Champs

- *L'ironie*
- *Le pur et l'impur*

Seuil

- *Le je-ne-sais-quoi et le presque-rien* (trois tomes)

Aubier

- *L'aventure, l'ennui*
- *Le sérieux*
- *Le pardon*
- *La mauvaise conscience*

COMMENT... Vous ne connaissez pas Vladimir Jankélévitch ? A cette question, trois réponses aujourd'hui.

L'une est un « Si, si » hâtif, bricolé à la va-vite au gré d'une lecture en diagonale des dernières rééditions (*Le je-ne-sais-quoi et le presque-rien* en trois tomes, *L'ironie*, *Le pur et l'impur*, *La mort*) et un coup d'œil sur l'émission de Bernard Pivot qui était consacrée à ce philosophe.

La deuxième est un « Non » souvent beaucoup plus franc mais plein de points de suspension et de désirs d'être mis dans la confiance. C'est à cet appétit que répond cet article qui n'est qu'un apéritif par rapport à un festin de la pensée.

Et puis il y a la troisième et dernière voix qui est la nôtre, celle des ouvriers de la première heure : « Bien sûr que si... ». Elle s'accompagne d'une jalousie et d'un dépit colossaux : on nous a volé notre jardin secret et notre « isle joyeuse ». Secret, il était notre trésor, nous formions une franc-maçonnerie de l'émerveillement ; public, il n'arrive même pas à nous décevoir : il est à la hauteur de sa gloire, lucide et intègre. Mais nous sommes plusieurs à penser que nous n'avons pas attendu qu'il soit à la mode pour l'aimer. Ça y est... le mot est prononcé, la bombe a



éclaté, et pourtant... « *De même les rossignols font des vocalises mais ils ne font pas des conférences sur les vocalises, Fevronia, la vierge de Kitiège, ne fait pas de communication à l'Institut mais elle se lève et le renne vient pleurer d'amour à ses pieds* » (1).

Alors il est bien difficile, après un tel préambule, d'oser encore « parler de » Vladimir Jankélévitch. Après le feu d'artifice des articles parus dans la presse pour saluer ce qu'un journaliste appelait sa « jeune gloire », après tant de signatures illustres ayant célébré un grand nom, après tant d'émissions durant cet hiver 79-80 et tant d'éloges de la part de l'opinion publique, cette grande coquette venue indiscretement le « découvrir », on se sent très humble, en tant qu'élève, à venir expliquer les raisons de notre engouement, de notre envoûtement. D'ailleurs, si vous avez bien lu Jankélévitch vous saurez que le charme ne s'explique guère, que la magie est impalpable et la séduction comme la musique : ineffable. Mais on peut essayer de donner quelques repères et arguments qui seront nécessairement d'une partialité accablante...

“ aimer ”

Ce « gros » mot a bien été pro-

noncé ; il est étonnant et encore bien davantage pendant ces quinze dernières années en milieu universitaire où l'on prêche lugubrement les frivolités structuralistes. Lui ne dit rien, nous regarde en souriant et enseigne alors avec humour une discipline bien oubliée, la morale, en affirmant énormément apprendre *de ses élèves*.

Moraliste en un temps de turpitudes et d'errances de la pensée universitaire peut-être, mais capable de stopper le ronron du discours lorsqu'il s'enlise à force de se prendre au sérieux. Au beau milieu d'un cours il parle de « *la vitesse de Dieu en plein vol* », se fait sourire lui-même et, dans une émission de télévision où l'on attend de lui un point de vue sur la « vitesse », nécessairement « sage » donc « calme », il fait l'apologie ardente de l'ivresse de la vitesse, s'emballe dans son propre propos comme un fleuve animé par une crue subite qu'aucun barrage ne retient.

un ton

On a beaucoup analysé les œuvres du philosophe mais a-t-on observé le ton employé par lui ? Pour moi ils sont indissociables : en lisant les livres, le style évoque la voix dont la musique et le rythme disent tout. L'élocution est

ardente, jamais la phrase ne se retourne sur elle-même, satisfaite ; elle reste en l'air, en suspens, en point d'interrogation, en « n'est-ce pas », puis le flot repart à la quête d'un nouveau tourbillon remontant le courant des idées toutes faites comme le saumon puissant désireux de retrouver la source. Une pirouette, mais aussitôt ponctuée de gravité ou de nostalgie.

« Un jongleur » a-t-on souvent dit à son propos parce que ses pensées s'enchaînent merveilleusement, parce que les effets les plus surprenants déroutent, mais il ne se laisse pas entraîner par les mots : il les guide au contraire vers sa conviction intime. La musique elle seule et sa puissance dionysiaque le subjuguent, il s'évade, nostalgique, vers quelque réminiscence de *L'Histoire triste* de Kabalevski.

Mais au rythme haletant de l'expression tour à tour enfantine ou soupe-au-lait, véhémence et bon enfant, image même de l'aventure verbale, correspondent des mains qui sont solides, puissantes et plutôt carrées, comme venant affirmer le sérieux d'un édifice sans faille. Il n'écrit pas aussi aisément qu'on le dit, affirme-t-il, il lui faut travailler la matière. Tant pis pour le mythe

(1) Vladimir Jankélévitch, *La musique et l'ineffable*.

du génie inspiré, ce sera pour une autre fois...

un individu contagieux

Jean Cocteau disait qu'il n'y avait pas de groupes esthétiques mais des individus contagieux. Vladimir Jankélévitch est de ceux-là, de ceux que l'on lit comme une voile se gonfle au vent. Tout d'abord, sans respect des dates et des frontières, il nous met dans l'intimité de saint François de Sales et de Baltazar Gracian, dans celle de Satie et de Moussorgsky, de Socrate aussi bien que de Kurt Weil. Il nous donne l'impression que nous sommes intelligents, ce que tout lecteur apprécie. Mais surtout il ouvre la porte de l'inspiration en abordant des thèmes inusités : la pureté, l'innocence, les matins de printemps. « *Faisons nos enfances, c'est-à-dire oublions notre lourde mémoire avec ses associations, clichés et formules toutes faites, congédions les souvenirs qui nous matelassent et qui, s'interposant entre l'œil et l'objet, nous barrent toute vision chaste et immédiate.* » (2)

Pas un livre qui ne s'achève sur un espoir d'amour, où Fevronia ne soit présente. « *Les amants qui font semblant ne connaîtront ni la verve poétique ni le chant de joie. Car c'est l'amour vrai et lui seul qui fait chanter les oiseaux et rend bavards les rossignols et met en verve les bacchants. L'amour est un chant d'oiseau dans le ciel* » (3). Eh bien... En 1970... il fallait le faire, et pour cela il faut du courage. Comme il en faut pour parler à un public français de Satie (*Le nocturne* — Albin-Michel, 1957) qui est devenu, lui aussi, célèbre et sans doute grâce à Vladimir Jankélévitch.

Son livre préféré ? Le plus petit : *La musique et l'ineffable*, qui n'a pas été encore réédité, lui, malgré sa rare qualité. Est-ce prémonitoire : « *Notre horrible époque, malgré son goût maladif pour l'or-*

dure, a gardé la nostalgie de l'innocence et elle n'est pas insensible à la voix d'un cœur simple et pur quand cette voix se fait entendre » (page 114) ?

Il faudrait aussi parler de la très importante *Ironie* mais les lignes me sont comptées...

Ce qu'il faut dire surtout c'est que, derrière la frivolité de la mode et le malentendu d'une découverte (combien l'ont effectivement lu avec l'ardeur de « l'apprenti sorcier » ?), il n'y a pas seulement ce qu'il appelle une « *gourmandise passagère* » mais le sursaut d'une époque qui se surprend en flagrant délit de mensonge intellectuel. Vladimir Jankélévitch a éclaté sur nos écrans parce qu'il ose dire qu'il était amer d'être méconnu, qu'il ose dire ses joies et ses dépités, qu'il ose aimer le théâtre de boulevard et nous le dire. C'est cela le vrai matin de printemps de la pensée universitaire qui, jusqu'ici, se prenait au sérieux par des jargons obscurs. Il jubile de voir les « *catedratico-blabla-y-blabla* » (universitaires pontifiants mis en satire dans le *Don Juan* de Montherlant) démasqués mais aussitôt après il s'en défend avec indulgence. Maître des clefs de l'alternance (*Le pur et l'impur*, etc.), au confluent des compréhensions, il est comme la phrase d'Erik Satie : il ne conclut pas, reste en suspens au dessus de nos têtes. C'est un grand tournant de notre pensée intellectuelle européenne car le but de son sourire et de son ironie n'est pas « *de nous laisser macérer dans le vinaigre des sarcasmes, ni, ayant massacré tous les fantoches, d'en dresser un autre à sa place mais de restaurer ce sans quoi l'ironie ne serait même pas ironique : un esprit innocent et un cœur inspiré* » (4).

et dans la vie ?

Engagé par son action dans des opérations ponctuelles de révolte, il l'a été mais toujours en étant

dégagé de toute secte, parti ou coterie ; il ne refuse jamais de prendre ses responsabilités à l'occasion d'une injustice sociale ou politique mais sans, pour autant, se forger la carapace bien pensante du « *devoir* ». Et comme toujours la verve annonce que la pensée va être retournée comme une crêpe et la voix de l'étudiant se fait entendre sous celle du professeur : « *Je manifeste encore maintenant sans appartenir à aucun parti. Manifester quand on est très en colère cela fait du bien.* » (5)

Mais on s'en voudrait de terminer cet article sur une « *rodomontade tétralogue* » wagnérienne, par quelque propos ronflant et apocalyptique, ou par quelque pastiche d'élève trop appliqué. Sombrons donc dans l'anecdote significative : alors que je m'emportais un jour lors d'une émission de radio sur l'ignorance du public musical français fait de « *nantis* » sans culture réelle et soucieux surtout de « *paraître* » au concert, Vladimir Jankélévitch s'étonna de mon romantisme : « *Mais... La musique a besoin d'eux... de leur argent... Plus il y aura de mécènes mieux ce sera pour la musique.* » Et les doigts retournèrent au piano pour évoquer *Par grèves*, une pièce pour piano peu connue de Paul Le Flem.

Une autre fois, en une époque où les professeurs étaient plus soucieux d'impressionner leurs élèves (troquant pour ce faire la robe noire des pédagogues pour la phraseologie à la mode) que de les mettre à l'aise, alors que je venais déjeuner quai aux Fleurs, pétrifiée de timidité, une petite phrase vint remettre le monde à sa place : « *Reprenez du fromage, Anne, c'est compris dans le menu* »... Cela ne vous rappelle pas certain coq dû à Esculape ?

Anne Carpentier

(2) *Traité des vertus*, tome II.

(3) *Ibid.*

(4) *L'ironie*.

(5) *Le Monde* du 10 décembre 1971.

THEATRE

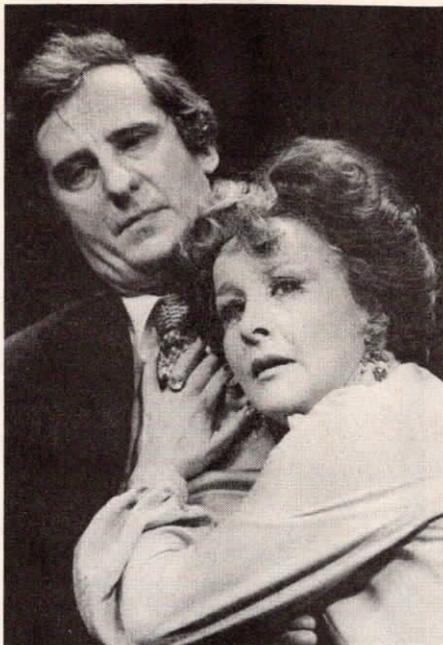
le texte tout de même

La mouette, de Tchekhov
traduction française de Jean-Claude Huens,
Karel Kraus et Ludmila Ikonieva
Comédie-Française — jusqu'en juin

On pouvait attendre beaucoup de cette enième version de *La mouette*, présentée, cette fois, à la Comédie-Française. Le metteur en scène choisi, le Tchèque Otomar Krejca, l'avait déjà montée cinq fois au cours d'une prestigieuse carrière et l'on pouvait espérer que cette longue réflexion, cette longue recherche lui auraient inspiré une interprétation originale. La déception commence au lever de rideau par l'apparition d'un décor franchement laid : un fond, qui aurait pu être beau, de bouleaux et de lac stylisés, est malencontreusement coupé à mi-hauteur par un rideau rouge qui sinue de cour à jardin. Il sera dans la seconde partie remplacé par un autre, tout aussi arbitraire et peu fonctionnel pour évoquer l'intérieur de la maison...

La direction d'acteurs semble plus soucieuse de mettre en valeur leurs qualités ou leurs tempéraments que d'éclairer la pièce. Aussi, individuellement, certains « numéros » sont excellents, Catherine Samie, surtout, dans le rôle d'Irina, qui dose avec subtilité l'égoïsme et la frivolité de la belle actrice et l'émotion de la mère et de l'amante. Michel Aumont (Trigorine) ne cherche pas assez à être cette séduisante flamme où se brûleront les pauvres ailes de la mouette mais il a de très hauts accents de détresse personnelle — où l'on entend la voix même de Tchekhov. Francis Huster (Treplev) se laisse un peu trop aller à un romantisme plus byronnien que tchékhovien. Ludmila Mikaël (Nina) n'a pas toujours, surtout au début, la fragilité qu'on attend de la « mouette », mais tous deux parviennent cependant à nous émouvoir. En revanche, dans de plus petits rôles, Fanny Delbrice et Alain Pralon sont étonnants de bout en bout.

Mais où est l'unité dans tout cela,



Michel Aumont et Catherine Samie

où est le fil directeur ? Tout se passe comme si, finalement, le texte admirable de l'auteur l'emportait de peu (aux points !) sur le travail qui a pu être fait sur lui. Courte victoire, sans doute, mais qui peut justifier le déplacement... et la comparaison avec des souvenirs d'autres présentations, en attendant de nouvelles...

le cirque en délire

Mélodies du malheur
par le Grand Magic Circus
jusqu'au 14 juin au Théâtre national
de Chaillot — puis, jusqu'à fin juillet,
dans plusieurs villes de France

Comme il convient aux « gens du voyage », Jérôme Savary et son Grand Magic Circus se sont, dans leur grand tour des villes de France, arrêtés quelques jours à Paris, pour notre bonheur. Quatre sketches composent leur nouveau spectacle *Mélodies du malheur*, qui pastichent de façon délirante les pires mélodes des pires époques. C'est irrésistible, et si l'on y regarde même d'un peu plus près, sous la caricature débridée, c'est d'une poignante vérité humaine. Infatigable meneur de jeu, déployant toutes les facettes d'un extraordinaire bagou, Jérôme Savary s'est entouré de musiciens sensationnels et de comédiens qui savent tout faire (y compris du trapèze, comme Leslie Rain). Les inventions et les gags fusent à jet continu, les plaisanteries, même les plus lourdement provocatrices, se



Jérôme Savary

rèvent, sous leur énormité, d'une surprenante subtilité, et même ne manquent pas les clins d'œil (ô combien hypocrites) au public pour l'inviter à ne pas prendre cette fantaisie au sérieux. Voire !

Au moins faut-il la prendre dans la joie, ce n'est pas si fréquent de voir une compagnie si heureuse de rire pour nous et avec nous. Une compagnie, d'ailleurs, qui doit se battre pour survivre, avec d'autant plus de courage que les Pouvoirs publics ne lui accordent que de misérables crédits (en moyenne 1,70 F par spectateur alors qu'ils sont de 30 F pour un Centre culturel). Si le Grand Magic Circus passe près de votre domicile, ne le manquez sous aucun prétexte !

P.-B. M.

CINEMA

le divan détective

Sherlock Holmes attaque l'Orient-Express est une réussite dans son genre, et ce film de Ross ravira tous les fervents du célèbre détective du 221 Baker street. Les lecteurs de Conan Doyle savent que, parmi les caractéristiques de Sherlock Holmes, figurent une misogynie tenace et, parfois, le recours à la drogue comme stimulant ou comme évasion ; ils savent aussi la haine réciproque de Sherlock et du mystérieux professeur Moriarty. L'idée de départ de Ross,

c'est de faire expliquer ces trois données par la psychanalyse, et plus précisément par Freud lui-même, que Sherlock, entraîné par le fidèle Watson, va consulter (sans le savoir !) à Vienne.

Une telle histoire, inventée en marge des aventures « réelles » du héros de Conan Doyle, exige deux conditions. La première est d'être fidèle à tous les détails de la *saga* connue de Sherlock : et sur ce point nous sommes gâtés. La légère claudication de Watson (il a été blessé quand il était médecin militaire à l'armée des Indes); la méthode déductive de Sherlock, telle qu'il l'applique à la biographie du docteur Freud en arrivant dans son cabinet; le goût de Holmes pour les violons anciens; bref, mille détails sonnent juste et sont des clin d'œil aux amateurs. La seconde, c'est que l'aventure qu'on invente ait son intérêt propre; et là encore, du postulat original à la poursuite finale des deux trains (un peu longue pourtant), le suspense, les rebondissements ne manquent pas. La mise en scène mise à juste titre sur le charme rétro des décors, costumes et accessoires 1890. Bref, un très agréable divertissement.

E. F.

EXPOSITION

vers le retour du figuratif

Accrochage IV (Galeries contemporaines du Centre Georges-Pompidou - jusqu'au 2 juin) est une exposition d'une cinquantaine d'artistes aujourd'hui soucieux de renouer avec la figuration à partir d'images déjà existantes, principalement photographiques, en dehors des différentes techniques utilisées avec l'épiscopie, le diascope, le report sérigraphique qui sont des procédés permettant certaines facilités de reproduction : recopier une image et avant tout la travestir, la détourner de son sens initial et multiplier ses sens possibles comme pour nous égarer dans un monde de poupée-russe. Peintres-témoins mais acteurs également, ils rendent compte et agissent sur le flux d'images qui nous



« Rimbaud », dessin au crayon
de Ernest Pignon-Ernest

assaillent, photographies vite jaunies totalitaires de l'instant mais précaires au temps, argus où les idéologies perdent rapidement leur valeur comme les rêves d'automobiles vite compressés en ferraille, les peintres nous montrent la rouille des images qui aujourd'hui, à travers les médias, habitent notre paysage mental. Peintures de notre réalité quotidienne, peinture du vécu immédiat souvent proche de l'illustration politique et des arts graphiques, une exposition-point de repère sur les préoccupations actuelles d'un certain nombre de jeunes peintres.

Comme Pignon-Ernest qui pratique un réalisme social esthétique hanté par le dessin de la Renaissance, comme Vélkovic disséquant sous les couteaux gris et blanc de ses couleurs le corps humain inlassablement douloureux, comme les Malassis renouant avec la peinture de groupe et l'humour politique, comme Schlosser et le travail méticuleux et délirant de l'hyper-réalisme et beaucoup d'autres qui annoncent le grand retour de la peinture figurative...

M. S.

LIVRES

un auteur deux ouvrages d'art

Dans notre numéro du 4 mai 1978 nous présentons un essai de Jean-Jacques Lévêque intitulé *Le Complexe*

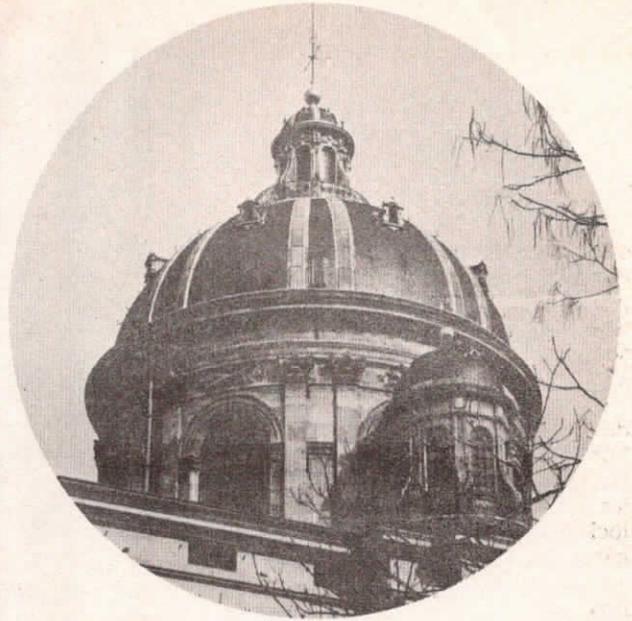
de Pompéi (Editions Pierre Horay, coll. « Le Territoire de l'Œil ») qui nous paraissait remarquable. Cette réflexion esthétique à laquelle l'auteur nous conviait était d'autant plus fascinante qu'elle se trouvait inspirée par la fondamentale contradiction entre les hommes sans passé et les chefs-d'œuvre sans mémoire...

Les deux ouvrages que Jean-Jacques Lévêque publie aujourd'hui sont consacrés à *Piranese* et à *Monet* (tous deux aux Editions Siloé, 184 et 168 p., ill., relié). Livres de valeur ainsi qu'en témoignent immédiatement le choix et la qualité des reproductions. On y trouve surtout un texte dans lequel le jugement perspicace est toujours servi au mieux par la précision de l'écriture, cette écriture dont on s'était plu à souligner l'excellence dans l'essai rappelé ci-dessus.

S'agissant du dessinateur-architecte italien du XVIII^e, si vivement impressionné par les monuments de Rome, par cette grandeur déchu, J.-J. Lévêque insiste sur cette obsédante « poétique des ruines » que Piranese érigea en théorie. Il voit dans cet enthousiasme d'archéologie-fiction non pas tant la manifestation d'un esprit attaché à ressusciter le passé qu'à le réinventer selon ses normes personnelles. « *Au-delà de la « Magnificence » de la Rome antique qu'il décrypte*, écrit-il, *il en conçoit une plus vaste et plus puissante encore. La mégalomanie de Piranese, c'est sa manière à lui d'être utopiste.* » On conçoit bien que l'auteur ne commente pas « à plat » des illustrations qui auraient été sélectionnées à l'avance, mais que, par un mouvement inverse, il retient celles qui montrent le bien-fondé de son argumentation.

Ainsi un ouvrage dédié à l'œuvre d'un artiste réclame-t-il, de la part de l'auteur, la maturité d'une réflexion poursuivie à partir de ses affinités électives. On n'écrit pas n'importe quoi sur n'importe qui. Et c'est bien pourquoi, d'ailleurs, si l'on ne compte plus les albums consacrés au père de l'Impressionnisme, bon nombre de ces ouvrages ne comptent pas. Ce qui revient à dire qu'il nous restait beaucoup à saisir, à comprendre. J.-J. Lévêque nous permet d'avancer à la rencontre d'un Claude Monet pour nous encore inconnu. Comme son illustre modèle, on le sent « *enragé du besoin de rendre ce qu'il éprouve* ».

P. F.



l'Immortalité

pour quoi faire ?

Dans la longue existence de l'Académie française, l'année 1980 aura été un grand événement. Pour la première fois la vénérable coupole entendra le discours qu'une académicienne lira pour sa réception. D'autres femmes déjà avaient espéré devenir « immortelles », Marguerite Yourcenar sera donc la première à avoir cet honneur. Mais quelle est donc cette institution, fille de Richelieu, dont parfois on se moque et que certains pourtant continuent de vénérer ? Et depuis trois siècles qu'a-t-elle fait vraiment qui justifie encore la place qu'elle tient — imaginaire ou réelle — dans notre paysage ?

IL EST un petit jeu de société, assez cruel d'ailleurs, qui consiste à demander à des gens qui se croient cultivés de citer les noms ne serait-ce que de vingt académiciens vivants (sur, en principe, quarante). Solution dans le **Quid** ou le petit **Larousse** de l'année. Pourtant, chacun connaît, ou pense connaître, cette vieille dame du quai Conti, immortelle fille de Richelieu, qui, périodiquement, alimente les gazettes, littéraires ou non. Les « Quarante », dont on parle surtout d'ailleurs quand ils ne sont plus que trente-neuf ou trente-huit et que les survivants vont devoir redevenir quarante, semblent entourés d'au moins autant de prestige que de mystère, ce qui évite, en fait, de se demander à quoi ils servent réellement, sinon à créer périodiquement une petite agitation dans le Tout-Landerneau littéraire.

Nul n'ignore que cette honorable institution est l'une des plus anciennes de notre nation et que, depuis le 25 janvier 1635, date à laquelle furent signées les lettres patentes qui fixent sa naissance officielle, elle a, à peu près imperturbablement, traversé les siècles et les régimes. Avec une petite interruption toutefois, pendant la Révolution. Elle fut, en effet, dissoute le 8 août 1793 et privée de ses biens le 24 juillet 1794.

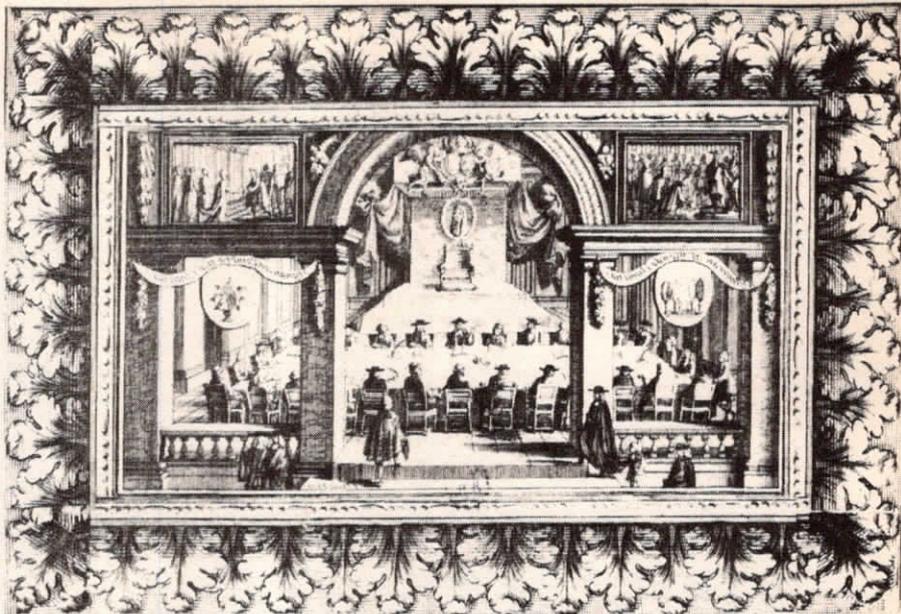
Un an plus tard, le 25 octobre 1795, un décret de la Convention constituait un Institut national dont la « troisième classe » comprenait une section de grammaire et une de poésie. Mais c'est plutôt la « seconde classe », créée le 23 juillet 1803, de littérature et de langue française, qui, avec ses quarante membres prévus, fit renaitre l'Académie française. Mais, d'avant 1793, il ne restait plus que seize survivants ! Qu'à cela ne tienne ! Bonaparte, alors Premier Consul, décida d'en conserver dix pour cette nouvelle Académie... et établit la liste des trente autres. Il fallut cependant attendre la première Restauration, le 5 mars 1815, pour que la compagnie retrouve officiellement son nom d'Académie française. L'année suivante, le 20 mars 1816, Louis XVIII en exclut onze membres, trop liés au passé révolutionnaire et impérial (en particulier Lucien Bonaparte, Cambacérés, Sieyès, Roederer...), en désigna neuf pour les remplacer et recommanda l'élection des deux derniers (Laplace et Auger).

Ce nom d'« Académie » venait de loin, de l'école philosophique que Platon avait fondée dans les jardins.

d'un nommé Academos. Avec le temps, il était devenu commun et s'était mis à désigner des assemblées de beaux esprits et d'écrivains. Au XVI^e siècle, la Renaissance italienne avait été particulièrement riche de ces académies, qui fleurissaient à Venise, Rome, Florence. La France même avait eu sous Charles IX une académie de poésie et de musique, fondée par Jean Antoine de Baif et, sous Henri III, une Académie du Palais. La province n'était pas en reste, d'ailleurs, et Annecy eut, en 1607, son Académie Florimontane, fondée par François de Sales.

Un peu plus tard, à Paris, on se réunissait, dans les années 1620-1630, entre gens de lettres, chez Piat Maucors, chez Colletet, chez le graveur Chauveau, et surtout, vers 1629, chez Valentin Conrart, vaguement écrivain (il n'a guère écrit que des préfaces et des notes grammaticales) et secrétaire du roi. Autour de cet « homme d'affaires de tous Messieurs les Beaux-esprits » (ils étaient neuf en tout), on s'entretenait « de toute sorte de choses, d'affaires, de nouvelles, de belles lettres » et on défendait vigoureusement la langue contre tout néologisme afin de lui conserver sa pureté.

Au bout de quelques années, Richelieu apprit l'existence de ce petit cercle de lettrés, au demeurant fort anodin, et eut l'idée de le « récupérer », comme on dit aujourd'hui. Le Cardinal avait, en effet, un profond amour du français, des belles lettres, et particulièrement du théâtre, et des écrivains. Il rimait lui-même à ses heures et avait fait bâtir dans son palais une magnifique salle de spectacle où se donnaient de luxueuses représentations. Mais il n'oubliait pas que dans le domaine des lettres, comme dans celui de la politique, il devait rester le patron. Aussi fit-il comprendre à Conrart et à ses amis qu'ils ne pourraient continuer leurs petites réunions que s'ils acceptaient d'être « protégés » par lui. En contrepartie, ils seraient reconnus officiellement et couverts d'honneurs, voire de pensions, et de



« Assemblée des Académiciens »
gravure du XVII^e siècle

privileges. Comment refuser ?

Quelques dents grincèrent un peu pourtant devant ce que l'on ne pouvait pas ne pas considérer comme un acte de despotisme (le Parlement de Paris ne « vérifia » les lettres patentes que le 9 juillet 1637, et à condition que l'Académie ne sorte pas de son rôle). La crainte n'était pas entièrement vaine. Aux premiers académiciens avaient été, dès le départ, adjoints des personnalités officielles, trois conseillers et le Garde des Sceaux. Richelieu contrôla scrupuleusement toutes les candidatures, veillant, dit Chapelain, à « ne souffrir, dans son assemblée, que des gens qu'il connaisse pour ses serviteurs ». Certains, d'ailleurs, furent chargés de revoir ses écrits théologiques ou ses discours, de célébrer les victoires des armées royales ou de répondre aux libelles que ses ennemis publiaient à Bruxelles ou à Besançon.

Louis XIV fit un peu de même. Après la mort du chancelier Séguier, qui avait succédé à Richelieu comme protecteur de l'Académie, il s'octroya pour lui-même cette charge ainsi que le droit de ne pas approuver une élection (ce droit, d'ailleurs, a traversé les régimes, et le président de la République le détient toujours). Sous son règne, on vit aussi se joindre aux écrivains de l'Académie de très hauts personnages : le duc de Saint-Aignan en 1663, Colbert en 1667, le marquis de Dangeau en 1668, l'archevêque de

Paris en 1671. Ces apports grandissaient certes le prestige de l'Académie, en un temps où les écrivains n'avaient encore dans la société qu'un statut fort modeste... et matériellement précaire. Mais il eut une curieuse conséquence. Les Grands ne voulaient pas être assis sur des chaises, comme leurs collègues hommes de lettres, leur dignité réclamant, en effet, des fauteuils. Le Roi-Soleil trancha le débat... et fit envoyer à l'Académie, en 1712, quarante fauteuils, et ce nom de fauteuil est resté pour désigner les sièges de l'Académie.

Au cours des siècles, le pouvoir central eut encore quelques occasions d'intervenir dans la vie de la Compagnie, en particulier en excluant des membres jugés indignes. C'est ainsi que, outre la grande « charrette » de 1816, l'abbé de Saint-Pierre fut exclu, en 1718, pour avoir attaqué le gouvernement de Louis XVI dans sa **Polysynodie**, et que Abel Hermant, Abel Bonnard, Charles Maurras et le maréchal Pétain le furent en 1944, pour les raisons politiques que l'on devine.

Mais l'Académie n'avait tout de même pas été créée par Richelieu pour être seulement une annexe du pouvoir. Il lui avait assigné des tâches plus nobles : défendre et perfectionner la langue française. Et d'abord en donnant l'exemple. Tous

les lundis on se réunissait ainsi pour écouter une harangue d'un académicien et l'on se proposait de réunir ensuite ces textes en volume pour servir de modèle aux foules et aux apprentis écrivains. On renonça très vite pourtant à ces exercices, oh combien académiques, qui rassemblaient de moins en moins d'auditeurs.

Richelieu avait aussi autorisé ses académiciens à s'ériger, en quelque sorte, en Haute Cour littéraire, pour juger, avec leur accord, les œuvres récentes des écrivains. En 1637, *Le Cid* triomphait au Théâtre du Marais, mais la pièce fut vivement attaquée, en particulier par Scudéry, qui réclama l'intervention de l'Académie. Corneille accepta et de son côté Richelieu insista pour qu'elle prononce son jugement. Il fit même aggraver le premier texte de Chapelain, qu'il trouvait trop indulgent et les *Sentiments de l'Académie sur Le Cid* parurent finalement à la fin de l'année, qui relevaient des imperfections de forme, des manquements aux sacro-saintes règles de la tragédie, des faiblesses de plan... Mais « en vain contre *Le Cid* un ministre se ligue », tout Paris continua de regarder Chimène avec les yeux de Rodrigue. Ce fut le premier, et le dernier, « arrêt » de la Haute Cour académique.

Il faut dire que l'Académie avait d'autres pains sur la planche. Elle devait rédiger une rhétorique et une poétique, autrement dit un art d'écrire en prose et un art d'écrire en vers. Ces manuels hautement pédagogiques ne parurent jamais. On lui avait aussi confié le soin de composer une grammaire française... qui vit le jour en 1932. Celle-ci provoqua alors chez les philologues et grammairiens un assez unanime et homérique éclat de rire. Le plus éminent de l'époque, Ferdinand Brunot, s'offrit le malin plaisir de publier aussitôt des « remarques » dont l'humour était parfois un peu appuyé mais qui n'en relevaient pas moins une belle collection d'omissions, de confusions, d'erreurs, pour ne pas dire d'énormités (l'Académie en corrigea quel-



les noms des quarante académiciens entourant les armes royales (1635)

ques-unes dans une seconde édition en 1934).

L'ouvrage de Ferdinand Brunot présentait une couverture identique à celle de la Grammaire de l'Académie — les deux livres furent un temps vendus ensemble ! — et chaque page était divisée en deux par un filet vertical. À gauche le texte académique, ou sa référence, à droite les commentaires. Ainsi, en regard de l'indication des règles du pluriel pour les noms en *-al* et en *-ail*, Ferdinand Brunot déclarait : « On nous énumère les sept noms qui font leur pluriel en *als*. Admirable pendant aux sept noms en *oux* ! Malheureusement on a mal compté. Les boiteux sont-ils des *bancaux* ? Doit-on dire que les *réci-taux* se généralisent ? En outre, il y a trois espèces de *santal*. L'Académie admet-elle les *santaux* ? Condamne-t-elle les ingénieurs qui vont nous amener l'eau des *vals* de Loire ? [...] Enfin porte-t-on des *chandaux* sous l'habit vert ? »

Ferdinand Brunot épinglait aussi cette étonnante règle : « Avec *moins d'un* le verbe reste au singulier. » Il ajoutait : « Cette observation est précieuse pour l'Académie des sciences. Combien de gens sans cela auraient trouvé dans *moins d'un* un pluriel ! » Il contestait justement que *bétail* ait pour pluriel *bestiaux* alors que *bestiaux* est le pluriel de *bestial* et désigne « les animaux qui composent le bétail d'une ferme ». Quant à *bétail* lui-même, qui est un nom collectif, il n'a pas de pluriel. On pour-

rait multiplier les exemples. En voici un dernier, qui montre avec quelle approximation on avait travaillé sous la Coupole : « Certains verbes intransitifs ne se présentent qu'avec la forme pronominale : *s'en aller, s'en retourner* », dit l'Académie ; à quoi Ferdinand Brunot répond : « Il semblait qu'il existât un verbe *aller*. Ce qui fait la différence avec *s'en aller* n'est pas seulement l'addition de *se*, mais l'addition de *en* : *s'aller* n'existe pas. Quant à *s'en retourner*, à côté du pronominal réfléchi *se retourner*, il existe un intransitif *retourner*. »

Jetons donc un voile pudique, et renvoyons dans l'oubli ce malencontreux essai de grammaire académique. Nous avons fort heureusement beaucoup d'autres ouvrages qui peuvent nous initier sans erreurs ou obscurités aux arcanes de notre langue.

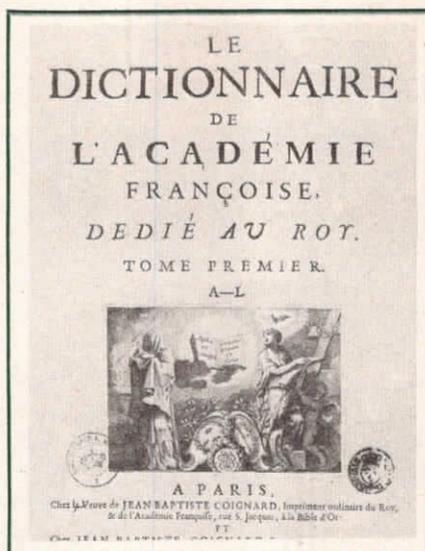
L'Académie avait, enfin, une autre mission, à laquelle elle reste toujours attachée : la rédaction d'un dictionnaire de la langue française. Depuis le *Thresor* de Jean Nicot (1606) qui était encore, en partie, un dictionnaire français-latin (1), étaient parus d'autres dictionnaires bilingues, en particulier l'excellent travail de l'Anglais Randle Cotgrave, *A Dictionnaire of the French and English Tongues* (1611), mais aucun encore exclusivement consacré au français. La place était à prendre, et la tâche urgente et importante. On se mit donc au travail, mais très lentement. Dans une épître célèbre, Boisrobert écrivait : « Depuis six ans dessus l'F on travaille, / Et le destin m'aurait bien obligé / S'il m'avait dit : Tu vivras jusqu'au G. » Pour hâter les travaux et donner du cœur à l'ouvrage aux académiciens, Colbert avait institué le système des jetons de présence : quarante étaient prévus pour chaque séance, que les membres présents devaient se partager. Mais leur montant n'était pas très élevé : trente-deux sols, car il ne fallait pas non plus que l'appât du gain soit la moti-

vation essentielle des candidats à l'« immortalité ». On dit même que les académiciens souhaitaient faire élire de préférence des candidats qui ne seraient pas trop assidus pour que la part des présents soit plus forte. Selon Furetière, c'est la raison pour laquelle Corneille avait voté contre La Fontaine, en 1683, parce qu'il le soupçonnait d'être, vu sa pauvreté, « dangereux aux jetons ».

Apparemment les académiciens pouvaient travailler sans angoisse à leur grande œuvre. En 1674, un privilège royal avait interdit à toute personne de publier un dictionnaire avant eux. Mais l'un d'entre eux trouvait le temps long et s'était mis de son côté au travail, et tout seul. Et le **Dictionnaire universel** de Furetière commença ainsi, en effet, à paraître dès 1685, en Hollande, ce qui valut d'ailleurs à son auteur d'être chassé, comme « traître », de la noble compagnie. Mais lui-même avait déjà été grillé en 1676 par le Lyonnais Pomey et en 1680 par le Champenois Richelet. Tout arrive cependant, le **Dictionnaire de l'Académie française** vit le jour en 1694.

Il était loin d'être sans défauts. Il avait, en particulier, le mauvais goût de ne pas classer les mots par ordre alphabétique strict, mais de prendre comme entrées les racines ou les mots simples et de les faire suivre de leurs composés, dérivés et diminutifs. Il était d'ailleurs méticuleusement puriste et laissait de côté une importante fraction du vocabulaire, rejetée non seulement pour sa « bassesse » ou sa « vulgarité » mais aussi pour sa « technicité ». Aussi fallut-il le compléter par un **Dictionnaire des arts et des sciences** (1694) et aussi par un **Dictionnaire universel géographique et historique** (1706) tous deux dus à Thomas Corneille.

A peine terminée la première édition, l'Académie en mit en chantier une seconde, qui parut en 1718 (celle-ci revenait à l'ordre alphabétique), puis une troisième, en 1740, une quatrième, en 1762, une cinquième, en 1778, une sixième, en 1835, une septième, en 1877 et une huitième, en 1932. La neuvième est



en chantier. Que vaut ce travail, sans cesse remis sur le métier? Mais, peut-être d'abord, que veut-il être? Essentiellement un témoin de l'usage que l'on fait du français. Il n'est ni un dictionnaire encyclopédique, ni un dictionnaire étymologique. Il ne fait pas appel, dans ses articles, à des citations d'écrivains, mais à des exemples tirés du langage courant. A ce titre il n'est pas sans intérêt, dans la mesure où, d'édition en édition, il donne des indications sur l'évolution de la langue, en particulier de son orthographe, encore qu'il ait été souvent assez en retard pour enregistrer les changements.

En 1740, il accepte de supprimer l's non prononcé (soixante ans après Richelet) et de le remplacer par un accent circonflexe (**être** au lieu de **estre**). Il fait aussi disparaître quelques lettres faussement étymologiques (**recevoir** au lieu de **receptvoir**) et abandonne le **y** final (dans **roy**, **icy**, **moy**) ainsi que le **t** final (dans les pluriels **enfants** et **prudens**). Près de 5 000 mots, sur 20 000, prennent ainsi un nouveau visage. En 1762, c'est au tour de la finale **ez** de devenir **és** (**bontés** au lieu de **bontez**). Quelques **ch**, **ph** et **y** grecs se francisent (**asile**, **scolarité**, **pascal**, **fantaisie**, **fantôme**...). Près de 5 000 mots nouveaux sont introduits, qu'ils soient du vocabulaire technique (**balancer**, **forcer**, **moelleux**, **ton**...) ou « exotique » (**ananas**, **bananier**, **liane**, **manioc**, **patate**, **salamalec**, **calumet**, **pirogue**...).

En 1798, on voit apparaître quelques néologismes « politiques » (**anarchiste**, **affameur**, **civisme**, **démocratie**, **département**, **ordre du jour**...). La francisation continue avec d'au-

tres disparitions de **h** et de **y** (**amarante**, **antropophage**, **abîme**, **amigdale**, **analyse**...). Mais sur bien des points ces révisions seront rejetées dans l'édition suivante. Et si l'on veut avoir une idée de l'abondante création lexicale due à la Révolution c'est l'ouvrage de Sébastien Mercier, **La néologie ou vocabulaire des mots nouveaux** (1801) qu'il faut consulter.

L'édition de 1835 a sans doute été l'une des plus timides — elle fut accusée d'ignorer le tiers du vocabulaire français en usage — mais on peut au moins lui accorder de s'être enfin décidée, comme l'avait réclamé Voltaire au siècle précédent, à écrire **français** au lieu de **françois**. Elle rendit aussi son **t** à **enfants**.

Entre temps, le rôle de l'Académie dans la société allait devenir plus important encore, puisque, l'enseignement de la langue française se développant dans les écoles, une épreuve d'orthographe avait été introduite dans tous les examens pour l'accession à une fonction publique (en 1832) et que, bien entendu, c'était celle de l'Académie qui faisait autorité.

Les deux dernières éditions (1878 et 1932) n'ont apporté que des changements mineurs (soudure en un mot de certains noms composés avec **entre** et **contre**, par exemple) et par ailleurs l'Académie a pratiquement fait échouer toutes les réformes de l'orthographe proposées depuis plus d'un siècle et en particulier au cours des dernières décennies (projet Dauzat de 1939, premier et second projets Beslais, en 1952 et 1960-1965). Tout au plus certaines tolérances orthographiques (l'idée en était apparue dans l'édition de 1878) pour les épreuves d'examen ont-elles été admises, en 1901 d'abord, plus récemment en 1976.

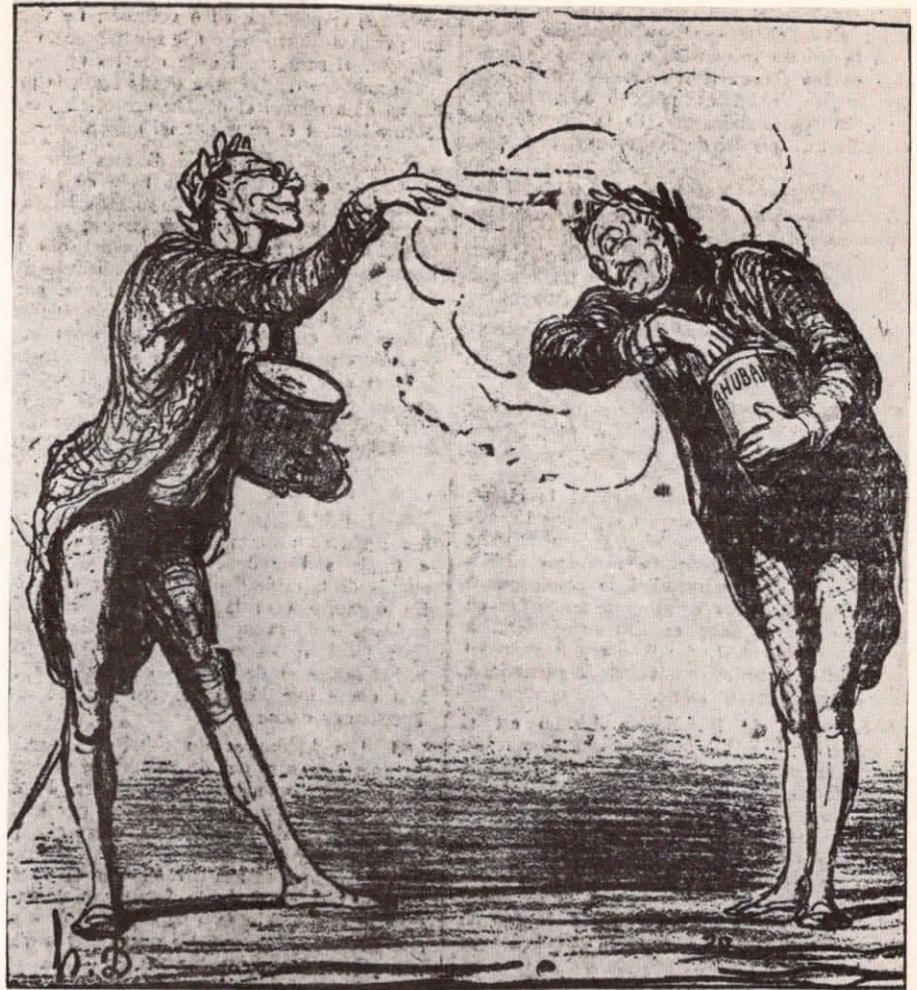
Pourtant, le caractère toujours officiel du dictionnaire de l'Académie ne l'a pas empêché d'avoir vu naître, au cours de ces trois derniers siècles, de redoutables concurrents. Ce furent, en particulier, les cinq édi-

tions du dictionnaire « de Trévoux », rédigé par les jésuites (1704, 1743, 1751, 1752, 1771) dont la dernière contenait 60 000 mots, celui de l'abbé Prévost (1750 et 1755), celui de l'abbé Féraud (1787-1788), le **Dictionnaire universel de la langue française** de Claude Boiste, qui eut quatorze éditions de 1801 à 1857 et atteignit 110 000 mots, le **Dictionnaire général et grammatical** de Landais (1834-1836) qui en eut jusqu'à 140 000 et le **Dictionnaire national encyclopédique** de Bescherelle (1845-1846).

Quelque chose allait brusquement changer avec la publication du dictionnaire d'Emile Littré (de 1859 à 1872, supplément en 1878) qui introduisait dans ses définitions de nombreux extraits d'auteurs des XVII^e et XVIII^e siècles et de quelques-uns de ceux du début du XIX^e siècle. Il proposait aussi des étymologies — qui ne se sont pas toujours trouvées très exactes — et un historique des sens des mots depuis les débuts de la langue. Le « Littré » allait très vite devenir la Bible du beau et bon langage. Pour certains il l'est resté.

De même l'apparition du **Dictionnaire universel** de Pierre Larousse (de 1866 à 1876) allait sérieusement battre en brèche le monopole déjà bien entamé des académiciens, dans le domaine de la lexicographie. Il n'est pas besoin de rappeler en détail la prodigieuse descendance des « Larousses », leur diversification, leur renouvellement annuel, qui a fait du nom de leur fondateur le synonyme même de dictionnaire, et ceci malgré la concurrence, plus récente, du Quillet-Flammarion (1958) et du (ou plutôt des) Robert (1960-1964). Et que sera-ce quand sera terminée la publication du monumental **Trésor** que toute une équipe de spécialistes prépare à Nancy, avec l'aide la plus sophistiquée de machines perforatrices et d'ordinateurs ?

Il faut le reconnaître aujourd'hui. La fabrication d'un dictionnaire digne de ce nom ne peut être l'affaire de quelques beaux esprits qui se réunissent quelques heures par semaine. C'est un travail hautement scientifique, que seuls des spécialistes peu-



caricature de Daumier : « Réception académique ou la Rhubarbe et le Séné »

vent mener à bien. En face d'eux, les académiciens font figure d'amateurs distingués, mais pas toujours très sérieux. Certes le temps n'est plus où ils définissaient (en 1694) **goujon** par « poisson qu'on prend à la ligne » ou **anémone** par « fleur ». Mais dans leur dernière édition ils ont laissé traîner quelques perles. Voici, en particulier comment y sont présentés les jours de la semaine : « Lundi, le second jour de la semaine ; mardi, le troisième jour de la semaine ; mercredi, le quatrième jour de la semaine ; jeudi, le quatrième jour de la semaine après le dimanche ; vendredi, le sixième jour de la semaine ; samedi, le septième jour de la semaine ; dimanche, septième jour de la semaine. »

A quoi sert donc, à quoi peut servir, en définitive, l'Académie ? Eh bien, d'abord elle est une distributrice de prix, et fort généreuse : 122 prix littéraires ou historiques,

dont certains sont, certes, prestigieux et distinguent de grands écrivains, mais dont la plupart n'a pour effet que de chatouiller un instant l'amour-propre d'auteurs qui n'en resteront pas moins inconnus ou confidentiels, 202 prix de vertu et de familles nombreuses, et 120 prix Cognac-Jay.

Mais elle est, surtout, la consécration suprême pour les écrivains vivants. En tout cas elle est ressentie comme telle par beaucoup d'entre eux, et par une bonne partie du bon peuple de France. Et ceci même si, conformément à sa tradition, elle accueille assez souvent des candidats qui n'ont pas écrit une ligne et qui ne sont que des diplomates, des hommes d'Etat, des officiers supérieurs, des administrateurs, ou des ecclésiastiques. De ces derniers, on a compté que, depuis sa création jusqu'en 1965, l'Académie en avait accueilli 122 sur un total de 640 immortels. Elle a encore aujourd'hui un Révérend Père.

Même si elle s'est un petit peu ouverte aussi à des savants, l'ar-

mots croisés
par Pierre Dewever

chéologue Barthélémy en 1789, les mathématiciens Maupertuis en 1743, La Condamine en 1760, Fournier en 1826, Laplace en 1830, Henri Poincaré en 1908, Picart en 1924, les naturalistes Vicq d'Azyr en 1798, Cuvier en 1818, les physiciens Biot en 1856, de Broglie en 1934, des médecins comme Flourens en 1840 et Pasteur en 1881, des artistes comme le sculpteur Bernard en 1899 et le peintre Besnard en 1924, et plus récemment un cinéaste, René Clair en 1960.

Même si on peut faire une liste impressionnante de ceux qu'elle a ignorés et que l'on a appelés les titulaires du « quarante et unième fauteuil » : Molière, Descartes, Pascal, La Rochefoucauld, Regnard, Lesage, Vauvenargues, Diderot, Rousseau, Beaumarchais, Rivarol, Benjamin Constant, Paul-Louis Courier, Balzac, Gautier, Dumas père, Lammenais, Michelet, Flaubert, Baudelaire, Maupassant, Daudet, Zola, Verlaine, Mallarmé, Rimbaud, Proust, Péguy, Gide...

Il est un fait, en tout cas, les candidatures manquent rarement quand un fauteuil se révèle vide. Les aspirants à l'immortalité se plient de bonne grâce, en général, aux visites protocolaires pour quémander des voix. Une fois élus, ils sont fiers de s'affubler de l'habit vert, qui a failli, paraît-il être jaune et qui leur a été imposé par Bonaparte et dessiné par David, et du bicorne (le « chapeau d'encaisseur » comme Raimu l'a dit à son ami Pagnol) et de ceindre une épée qui leur aura été offerte par leurs amis et dont le pommeau finement ciselé symbolisera leur œuvre. Ils prononceront traditionnellement l'éloge de leur prédécesseur (comme le fit pour la première fois Patru en 1640), même si le sujet ne les inspire guère. Que l'on songe, par exemple, que La Fontaine eut à chanter le los de Colbert ! Certains s'en tireront avec habileté : Valéry trouva le moyen, en une heure et demie, de ne pas citer le nom d'Anatole France. Surtout, peut-être, ils accepteront de frapper longtemps à la porte : vingt-quatre ans pour Georges de Porto-

Riche, qui refusa d'ailleurs de prononcer son discours !

Certains, pourtant, rueront dans les brancards pour de bonnes (ou mauvaises) raisons : ainsi, par exemple, Chateaubriand refusa d'être reçu pour n'avoir pas à faire l'éloge de Marie-Joseph Chénier et à être présenté à Napoléon ; Monseigneur Dupanloup démissionna en 1871 pour ne pas siéger à côté de Littré qui venait d'être élu ; Pierre Benoit, en 1959, quand, sur intervention du général de Gaulle, Paul Morand dut retirer sa candidature, après une vive querelle qui avait opposé les académiciens de « droite », supporters de Morand, à ceux « de gauche » qui tenaient pour Jean Rostand.

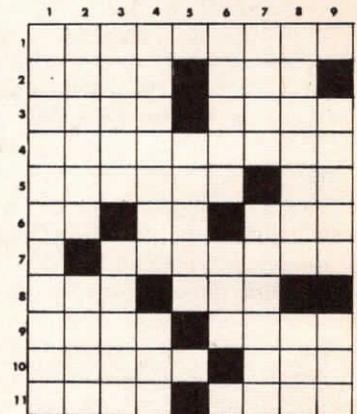
Promis, officiellement tout au moins, « à l'immortalité », comme le dit l'inscription qui orne leur palais, les académiciens supporteront donc vaillamment les quelques moqueries que l'on ne manque pas, chez nous, de faire pleuvoir sur les puissants ou prétendus tels, et qui d'ailleurs, depuis **L'Habit vert**, de De Flers et Caillavet, et les dessins de Daumier, se sont bien émoussées. On est loin du « Ils sont quarante qui ont de l'esprit comme quatre ! ». Car, au fond, on les aime bien, ces Immortels un peu folkloriques, qui semblent sortis d'un autre âge, et dont certains resteront effectivement immortels.

Et on ne peut même plus les accuser d'être misogynes — encore que le premier prix d'éloquence qu'ils aient attribué soit allé, en 1671, à Madeleine de Scudéry, mais ils avaient, en 1911, refusé l'entrée des femmes sous la Coupole et repoussé une éventuelle candidature de Marie Curie — puisqu'ils viennent de donner, officiellement, un féminin au nom qui les désigne, en appelant près d'eux Marguerite Yourcenar. Se sont-ils souvenus, en l'occurrence, qu'ils avaient à enrichir la langue française, d'un terme admis par l'usage ?

Pierre-Bernard Marquet

(1) Cf. « La naissance du français » (l'éducation, du 17 avril 1980).

problème 353



Horizontalement. 1 - Des ragots qui courent. 2 - Remplit une chopine à l'aide d'une canette - Révolution de basse-cour. 3 - Fleuve rouge tributaire de la mer Noire - Un calife et un voleur ont illustré sa capitale. 4 - Sorte de hors-la-loi recherché par les uns et traqué par les autres. 5 - Ouvrage tenant, à la fois, du traité de poliorcétique et de la chronique hippique - Note. 6 - Article - Base d'échafaudage - Pistonnés. 7 - Méditations poétiques. 8 - Pour elle, la cascade est plus séduisante que la cataracte - Personnel. 9 - Cousin de l'ottoman habillant l'ottomane - Qualifie la bouteille chère à ceux qui ont le coude généreux. 10 - Plumes des îles britanniques - A la tête du cerf ou au pied du chasseur. 11 - On y fait le point du côté d'Alençon - Général de l'armée de l'air.

Verticalement. 1 - Agent de la compression des volumes. 2 - Marteau branlant dans le manche - Il charrie jusqu'à l'Oubangui. 3 - Mater Dolorosa - Supplice de Tantale. 4 - Elle peut jouer les tourterelles dans la cité de Colomb - Message urgent d'un long-courrier. 5 - Elève de Raphaël. 6 - Contrefait - Le pays des capulets pour Montaigu. 7 - Serpente au pays des pommes - Olympie aux antipodes de l'Olympe. 8 - Rival de Celsius - Il abaisse ou élève suivant le faisan. 9 - Dans la gaine d'un porteur de sarong - Julienne, pour César.

solution du problème 352

Horizontalement. 1 - Quote-part. 2 - Colin. 3 - As - Tés - Du. 4 - Rat - Cor. 5 - Avant-gout. 6 - Naturelle. 7 - Trésorier. 8 - Aie - Sue. 9 - In - Suc - Râ. 10 - Outil. 11 - Entre-deux.

Verticalement. 1 - Quarantaine. 2 - Savarin. 3 - Oc - Tâtée - Ot. 4 - Tôt - Nus - Sûr. 5 - Electrocuté. 6 - Pis - Ger - Cid. 7 - An - Colis - Le. 8 - Douleur. 9 - Tourtereaux.

échanges et recherches

■ location (offres)

- 05-Monetier-les-Bains, studio 4 pers., plein Sud, site et climat except., pisc., équit., tennis, prom. M. Ecrins, juin, 1^{er} au 15/7, sept. Tél. (20) 72-70-78.
- Près Obernai, studio spacieux 3 pers., site except., colline ss vosgienne, juin, juill., août, sept., oct. Ecr. P.A. n° 890.
- Pyr. Le Mourti 1500 m, prox. Val-Aran, studio 4 pers. 1250, 1-15 sept. 500 F. Lauzet, lyc. Chaumié, Agen. T. (58) 47-07-93.
- 31-Les Agudes 1600 m, prox. Luchon, studio 4 pers., juin à sept. T. (40) 78-51-81.
- Martinique, villa neuve pour 2 pers., situation except., plage, vue, promenades, du 22 juil. au 12 sept. 3500 F/mois ou 2000/quinz. M. Raffi, Tartane, 97220 Trinité. Tél. (19) 596-75-20-04 ou (19) 596-75-62-11.
- Royan, F3, cft, 4 pers., 400 m plage, août, sept. Hémar, BP F, 76208 Dieppe cedex.
- Vac. Espagne, superbe plage Pineda de Salou, appt tt cft 4-5 pers., plage 50 m, juin, juill., août, sept. Seban, 23, rue de Savigny, 91420 Morangis. Tél. (6) 934-37-47.
- Labenne, 600 m plage, chalet 5 pers., parc, juin, sept. 800 F/sem., juil. 1000/sem. Tél. (59) 02-79-11.
- Périgord, mais., 2 ch., s.d.s., tt cft, forêt pins, juin 1200 F, juil. 1500, août 1800, sept. 1200. Tél. (53) 08-90-00.
- 34-Vias, camp. bd mer, carav. 4 pl. 1979, juil. Pourtier, éc., 34 Clermont-l'Hérault.
- Périgord, villa ttes pér. T. (53) 80-41-96 soir.
- Vacances été, ouverture du camping Javéa à Javéa (près Alicante) installations neuves, tout confort, très calme, 1 km de la mer.
- Vosges, mais. 4 pers., 25/7-15/8 1500. Ecr. P.A. n° 891.
- Ht-Doubs, 900 m alt., fermette mblée tt cft, 3 pers. + 1 enf., ttes pér. (81) 83-18-96.
- Vosges, logis chez l'hab., ferme tt cft, chbres indiv., poss. 12 pers., accessible faut. roul., loc. jour ou sem. La Jonquière, Fiménil, 88600 Bruyères.
- Prox. Chamonix, chalet, séj., cuis., 4 ch., s.d.b., jard., vue sur Mt-Blanc, juil. Gascuel, 41, ch. Hauts-Graviers, 91370 Verrières.
- 2 Alpes, studio 4 pers., tt cft, juin, juil., août, sept. Tél. (77) 71-97-63.
- 05-Merlette 1850 m, stat. été-hiv., 4-9 pers., juin à sept., ms, quinz. T. (46) 34-75-87.
- Cap d'Agde, studio 4 p., tt cft, 30 m mer, du 15-5 au 30-11 sauf juillet. Tél. : (76) 87-25-50.
- 04-Praloup-Barcelonnette, appt 6 pers., 1 studio 4 pers., 2 pers., juil., août, sept., quinz., ms. Tél. (92) 84-12-58 de 17 à 20 h, px int.
- 82-Montpezat-de-Quercy, mais. camp. F3, 28 km Cahors, ttes sais. Tél. (63) 02-06-36.
- 73-La Plagne, 2 p. tt cft 4-5 pers., ski été, ts sports mont., quinz. 1200 F t.t.c. Tél. Grand 543-21-72 ou 875-16-66.
- Laredo-Esp., vacances, appt T3, cft, près mer. Ecr. P.A. n° 892.

- 38-Vercors, chalet corrençon, 9 couch., juil., sept., quinz. Tél. (75) 70-11-27 repas.
- 74-Carroz, 4 pers., juin, juil., sept., pisc., tennis, équit. Tél. (27) 64-99-60 ap. 19 h.
- 2-Alpes, studio 4 pers. Lemaire, 94, rue Vaux-de-Naives, 55 Bar-le-Duc. (29) 79-09-74.
- Nice, centre, mer, appt tt cft, séj., cuis., ch., dche, w.-c. ind., balc., état nf, 3^e ét., asc., 4 pers., août, sept. Tél. (93) 85-22-15.
- Pyrénées 1400 m, chalet 1-15-/7 et après 24 août. Zanetti, le Burgaud, 31330 Grenade. Tél. (61) 82-67-35.

- Alt. 950, anc. mais. restaurée, tt cft, juil. 2500 F. Chaléon, rue A.-France, 38150 Rousillon. Tél. (74) 29-51-89.
- Ile-de-Ré, appts cft, 150 m plage et comm., juil., août. T. (49) 24-16-05 de 14 à 17 h ou écr. Boissinot R., 37, rue Brisson, 79000 Niort.
- Aude, mais. indiv. F3, tt cft, cour, gar., soleil, rivière, tennis, août 1800 F tt comp. Ecr. Roux, 11200 Tourouzelle. Tél. 43-26-61.
- 74-6 km Salanches, chalet 3 pers., juil., juill., sept. Ecr. P.A. n° 893.

(Suite page 36.)

A nos lecteurs

IMPORTANT !

grâce à l'éducation
et au Français dans le Monde

vous pouvez désormais nouer des liens
avec le monde entier

Depuis longtemps déjà, l'éducation vous permet, grâce à sa rubrique de **Petites Annonces**, d'entrer en relation avec ses multiples lecteurs lesquels, dans leur grande majorité, habitent la France et les pays francophones.

Grâce à un accord avec la revue *Le Français dans le Monde*, dont la diffusion est exclusivement destinée à l'étranger, vous pouvez désormais entrer en communication avec les enseignants du monde entier.

Le **Service d'Informations et d'Echanges linguistiques (SIEL)**, créé par notre confrère, a deux fonctions :

Le **Service d'Informations** apporte des réponses précises aux questions professionnelles qu'un professeur de français hors de France peut avoir à se poser au contact de la classe.

Le **Service d'Echanges** vous concerne directement :

Il consiste à mettre en contact les enseignants français et francophones avec les enseignants des autres pays. Et ce, par exemple :

- * pour échanger des journaux, des revues,
- * pour échanger des cassettes (d'enregistrement de radio) ou des disques,
- * pour échanger des appartements ou des maisons,
- * pour servir de guide à ceux qui veulent visiter votre région,
- * pour recevoir à la maison le fils d'un collègue de l'extérieur,
- * pour le recevoir avec toute sa famille, etc., etc.

Pour ce faire, envoyez à l'éducation sous forme de petites annonces toutes vos demandes d'échanges. Nous les transmettrons au *Français dans le Monde* où elles seront publiées et iront toucher ceux qui sont susceptibles d'être intéressés.

Ainsi : *Enseignant échangerait disques de chansons françaises contre disques de chansons folkloriques américaines avec collègue américain professeur de français. Ecrire à (nom et adresse).*

Parallèlement, *Le Français dans le Monde* recevra des demandes de l'étranger vers la France et les pays francophones et les transmettra à l'éducation où vous pourrez en prendre connaissance chaque semaine dans cette rubrique « **Echanges avec l'étranger** ».

CONDITIONS D'INSERTION

- 25 F (T.V.A. incluse) la ligne de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.

En sus : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
Pour les abonnés : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à l'éducation.

Ainsi les enseignants de tous les pays vont apprendre à mieux se connaître et à mieux s'entraider.

échanges et recherches

(Suite de la page 35.)

location (offres)

- Adossée à la forêt, 6 km Gréoux-les-Bains, villa calme récente, 72 m² habit., équipée 6-7 pers., juil. 3 200 F. Ecr. Mme Decugis R., 371, av. R-Guillemaud, 83140 Le Brus. Tél. (94) 25-10-95.
- 33-Gironde, 50 m Bassin Arcachon, forêt pins, appt ds villa, jard., 4-5 pers., juil. 2 500 F. Ecr. Jeantet, BP 670, 97262 Fort-de-France (Martinique).
- 64-Pau, petite villa, terr., jard., gar., tt cft, 1 km centre, loc. sais. ou pér. scolaires. Ecr. P.A. n° 894.
- Côte d'Azur, ds villa, appt indép. r.d.jard., 2 pers., tt cft, prox. comm., plages, jard., park., juil., août. L. Verger, 83600 St-Aygulf.
- Javrezac, 10 km Royan, mais. tt cft, cuis., s. eau, w.-c., 2 gdes chbres avec 3 lits de 2 pers., pelouse, calme, juin, juil., sept., sem., quinz. ou mois. M. Delage, Javrezac, 17120 Cozes. Tél. (46) 90-80-05.
- 63-Gites ruraux, 5 appts tt cft, 4, 6, 8 pers., prox. La Bourboule retenue barrage de Bort, Mairie de Singles. T. (73) 21-12-15.
- 66-Prades, 350 m, appt ds villa, 2 ch., cft, draps, jard., gar. Ecr. Miroux, 16, rue Lafayette, Perpignan. Tél. 54-76-50.

• Baie de Rosas, Espagne, 50 km Perpignan, appt tt cft, 50 m plage, 6-8 pers., séj., cuis., 2-3 ch., s. eau, w.-c., gde terr., face mer, park., ts comm. Ecr. P.A. n° 895.

• Pour vos vacances d'été-hiv. à la Clusaz (74220), alt. 1 100-2-600 m, L'ASSOCIATION-MEUBLES, coopérative de propriétaires régie par la loi de 1901, est gratuitement à votre disposition pour vous procurer chalets, appts, studios à des prix nets tt compris. Tél. (50) 02-43-29 ts les jours hrs bureaux sauf le jeudi.

• 05600-Risoul 1850 m, studio 4-5 pers., s.d.b., balc, vue s/pistes, wc, kitch. incorporée, local skis r.d.c., 4^e ét. asc., superf. 45 m². Ecr. Galletti, les Rocailles, Eygliers, 05600 Guillestre. Tél. 45-07-23.

location (demandes)

- Couple ensngts ch. appt 4-5 pièces pour début juin ou rentrée scol. sept. Tél. 254-30-18 ou 281-27-17.
- Ch. appt 2 pers., tél., août, centre Nice, prox. plage. Hocquenghem, éc. L. Michel, rue J.-Ferry, 60100 Creil.

Notre dernier numéro de l'année scolaire 1979-1980 paraîtra le 12 juin. Ne tardez pas à nous adresser vos petites annonces car nous serons contraints de reporter à la rentrée la publication de celles qui nous parviendront après le 5 juin.

CONDITIONS D'INSERTION

- 23,50 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,30 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

échanges

- Ech. appt F4 tt cft ds imm. récent, stat. alpine, 10 km Megève, du 28/7 au 31/8 c/équ. Côte d'azur ou basque. Poussard J.-C., « Le Faucigny », 73590 Flumet.
- 44-Coll. éch. T5 5 km La Baule 3 sem. à/c. du 17-7 c/logt 4 lits camp. Creuse. Ghaffari, 3, rue A.-de-Bretagne, 44350 Guérande.

ventes

- 6 km Royan (Sémussac) beau terr. à bâtir angle, lotissement tt équipé (construire sous 4 ans) 500 m², 60 F le m². R. Penneçot, 17, rue Abbé-Derry, 92130 Issy-les-Mx.
- 13-Ensgt vd Marignane appt F3 centre, libre, état nf, 120 000 F. Tél. (42) 27-53-71.
- Part. vd villa F4, terr. 550 m² à Villeneuve-lès-Avignon. Ecr. Maître Issartial, tél. (90) 81-57-21.
- Vds ou l. sur Atlant. Espagne Nord-Larédo, près 2 plages non polluées, forêt, 3 p. princ., tt cft, balcon, vue mer, mblé, vaiss., 3 lits + divan, tennis, comm., préférence vente 110 000 F, loc. juil., août 4 900 F. Tél. 969-47-63 soir.
- Vds 1) mais. camp. 50 m² à rest. int., 2 p., étage gren., exp. Sud, écurie 43 m², cour, jard. 105 m², région 17, mer 40 mn ; 2) vds grange 72 m² + terr. 1 are, ombragé, rég. 17, mer 40 mn. Ecr. P.A. n° 896.
- Jura-Revermont, mais. anc., 6 p., cuis., gren., gde cave voûtée, jard. 1 a., ts comm., méd., pharm., dent., 90 000 F. Cab. imm. Gand. 5. av. J.-Moulin, 39 Lons.

RELATIONS AMICALES

corresp., renc. sorties, ttes régions, ts âges, milieux div. c/3 timbres. RENAISSANCE, B.P. 366, 13 - Marseille-2^e.

hôtels - pensions

- Perros-Guirec, Hôtel des Deux plages, pension et demi-pens., juin à sept., cuis. bourgeoise, jardin, places dispon. Tél. : (96) 23-22-89.
- RIMINI ADRIATIQUE, Hôtel Stella Marina, rue A.-Manzoni 2, tél. 0541/81312, près mer. 1 km sort. autor. Rimini Sud, 60 ch. dches et balc., asc., bar, terrasse, calme, cuis. saine, régimes assurés, mai, juin et sept. 75 FF pens. compl. tt comp., juil., août 100 FF, libre entrée à la plage, excursions Florence, Venise, Rome, Ravenna, San Marino.
- Lullin-Hte-Savoie, Hôtel de la Poste, tél. 73-81-10, hiv.-été. 78-88 F TTC.
- Bd Méditerranée, pension de famille, juillet, logt en caravane tt cft. Tél. : (27) 44-21-00.

automobiles - caravanning

- Autohome Bedford 10 CV, 1977, 18 000 km, 63 000 F. Tél. (5) 022-00-64 sf vendredi.
- Vds juil. 305 GRD ivoire, 9 mois, 9 500 km. Bastard, Vx-Charmont. T. (81) 94-46-68.

centres de vacances

- Association CV pour jeunes, rech. directeurs de colonies pour été 80. Env. C.V. réf. à L.J.F., 30, rue Godot de Mauroy, Paris 9^e. Tél. pour R.-V. au (16-1) 742-51-81.
- Ass. rech. directeurs hab. 200 km Paris maxi CV petits effectifs, juil. ou août Suisse + responsables base de voile avec B.E.M.V. juil. ou août Espagne. Tél. 500-13-41 ou 500-51-28.
- CV rech. économes juil. et août Espagne. Langue souhaitée. Tél. 500-13-41.

stages

- Danses folkloriques en Roumanie du Nord, stage dans et découverte de la région 15/25 juillet. Ecr. Cl. Dupont, 08260 Maubert-Fontaine. Tél. (24) 35-22-72.

divers

- Vds Encyclopaedia Universalis, état nf, avec meuble, 3 400 F. Tél. Mme Reynaud, 627-94-70 Paris.

• Vds s.à.m. rustique : 2 buffets, 1 table, 6 chaises. Px à déb. 964-44-89 soir et w.-end.

• PIPES DE SAINT-CLAUDE promotion 1980, envoi documentation couleur sur demande. Genod, maître-pipier, 13, faubourg Marcel, 39200 Saint-Claude. Tél. (84) 45-00-47.

Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation...**



FRANCE 100 F

ÉTRANGER 130 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire Mandat carte

Date Signature

Chèque postal Mandat lettre

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire NOM _____

ADRESSE _____

DEPART. RESIDENCE _____

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion

ZIPCODE

75 90

PAYS (si Etranger) _____

Envoi de la facture à NOM _____

ADRESSE _____

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

A envoyer à « l'éducation », 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

Chère lectrice,

Cher lecteur,

Si vous avez entre les mains ce numéro de « L'Education », c'est sans doute parce que vous êtes abonné

- *soit à titre personnel,*
- *soit au titre de l'établissement.*

Dans ces deux cas, vous n'avez pas à vous préoccuper du renouvellement de l'abonnement : « L'Education » vous envoie, en temps utile, les imprimés nécessaires.

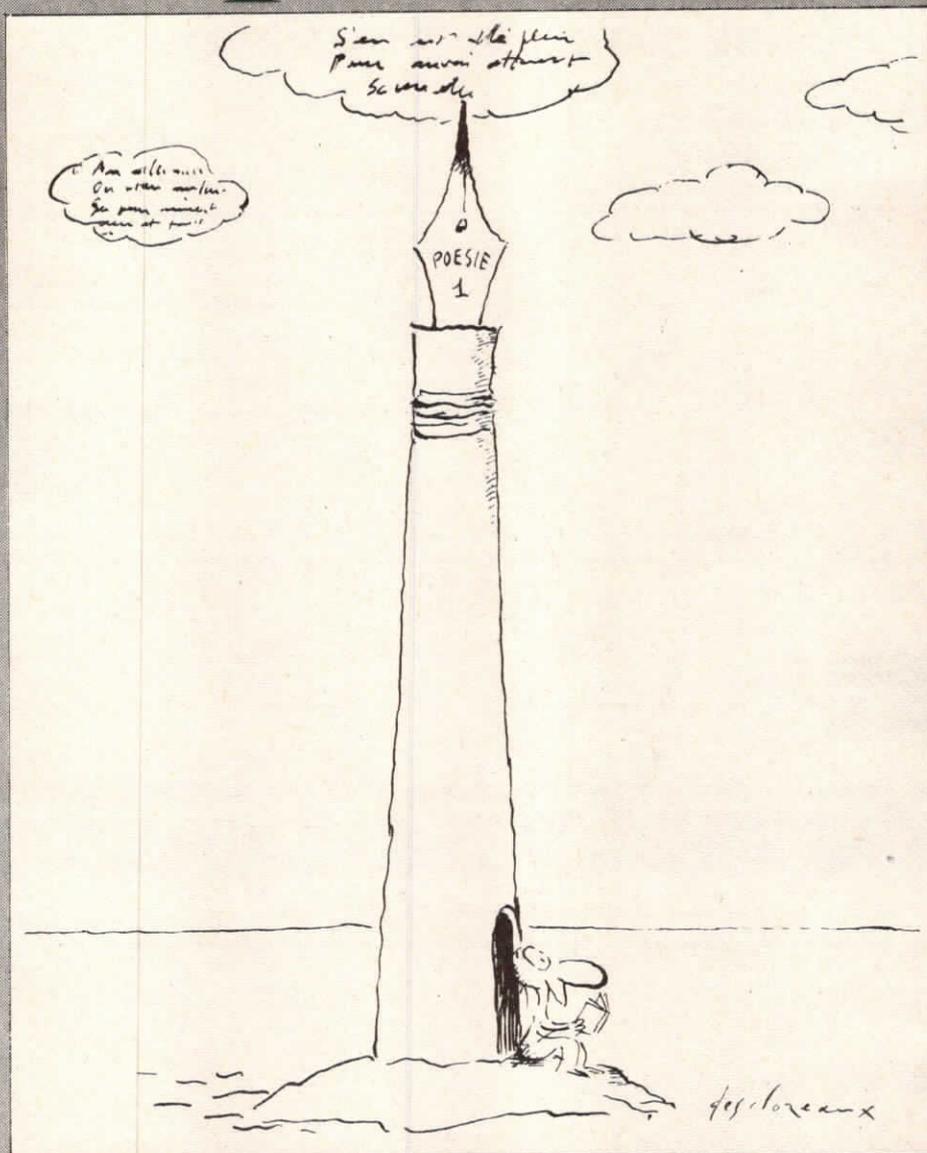
Mais autour de vous il y a certainement des amis, des collègues qui aimeraient lire régulièrement la revue et il ne vous est pas possible de la prêter à tout le monde !...

En faisant bénéficier quelqu'un du bon ci-dessus, vous lui rendez service en lui faisant plaisir.

Merci de votre aimable collaboration.

F. Silvain.

Poesie 1



«TOUTE LA POESIE PASSEE EN REVUE»

Sa vocation : révéler toutes les tendances de la poésie dans le monde de la langue française (32 pays).

Son ambition : apporter chaque année aux poètes des milliers de lecteurs supplémentaires.

Ce qu'ils en pensent :

MAX-POL-FOUCHET :

« Aucune entreprise plus courageuse ne fut tentée en faveur de la poésie. Grâce à Poésie 1, nous avons le sentiment que la poésie vit et fait partie de notre vie ».

PIERRE EMMANUEL :

« Poésie 1, c'est la plus ouverte des revues de poésie, la seule attentive par définition à tout ce qui se passe dans l'ensemble du domaine de langue française ».

GEORGES JEAN :

« Une revue exemplaire animée par des amis dont il faut proclamer d'emblée et très fort qu'ils sont les très courageux aventuriers de la cause de la poésie pour tous, notre cause ».

HERVÉ BAZIN :

« La renaissance de la poésie et de sa diffusion passe par des revues telles que Poésie 1 qui s'adresse aux enseignants, aux lycéens et aux étudiants, aux littéraires, aux linguistes, aux poètes et à tous ceux qui aiment la poésie ».

Poesie 1 est une publication des Éditions Saint-Germain-des-Prés (le Cherche Midi Éditeur, société locataire gérante).
DIFFUSION EN LIBRAIRIE ARMAND COLIN.

OFFREZ OU OFFREZ-VOUS

UN ABONNEMENT A **Poesie 1**

Bulletin d'abonnement à retourner à ARMAND COLIN -
Service abonnements à POÉSIE 1 - 103, bd St-Michel - 75005 Paris

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

Veuillez m'abonner à Poésie 1 pour 1980.

Je joins mon règlement de 85 F (128 F pour l'étranger)

pour 9 numéros en 6 livraisons. par chèque bancaire

C.C.P. (Paris 21.335.25)

à l'ordre de la Librairie ARMAND COLIN.

Les abonnements commencent du début de l'année et se renouvellent au début de l'année suivante. Quelle que soit la date de leur inscription les nouveaux abonnés reçoivent l'intégralité des livraisons prévues au titre de l'année en cours

date:

signature:

